

PROCES-VERBAL DE LA REUNION OFFICIELLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEGRE-EN-ANJOU-BLEU

DU JEUDI 9 MARS 2017 A 20 HEURES 30

L'an deux mille dix-sept, le neuf mars à vingt heures trente,

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de Segré-en-Anjou Bleu se sont réunis au Parc des Expositions situé sur la commune de Ste-Gemmes d'Andigné sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le deux mars deux mille dix-sept par Monsieur le Maire et sous sa présidence.

Etaient présents :

M GRIMAUD Gilles, Mme JAMES Marie-Agnès, M PASQUIER Jean-Pierre, Mme GASNIER Monique, M RONCIN Joël, Mme COQUEREAU Geneviève, M CHAUVEAU Olivier, Mme BOURDAIS Marie-Paule, M GROSBOIS Claude, M GASTINEAU Christophe, M BOULMANT NOMBALLAIS Christian, M. VENIERE Bruno, M. DENOUS Bernard, Mme CHANTEUX Evelyne, Mme LEMALE Myriam, M BOUILLE Damien, Mme GROSBOIS Mélanie, Mme MOESIS Marie-Noëlle, M BOULTOUREAU Hubert, M FREMY Didier, M GILLIER Michel, M MENARD Anthony, Mme RENAULT Sonia, M DOUTRE Romain, M GASNIER Johan, M SAVARIS Claude, M PASSELANDE Germain, M GRANIER Jean-Claude, M BEAUMONT Pierre, M MIGRAINE Marc, M FOUILLET Alain, M LEUSIE Marc, M HEULIN Pierre-Marie, M VITRE Alain, Mme JOUENNE Aurélie, M HUREL Philippe, Mme CHAUVIN Hélène, M TROTTIER Gildas, M BOCAGE Frédéric, M FLORTE Ludovic, Mme VERGEREAU Danielle, Mme HEULIN Danielle, M BELLANGER Jean-Luc, M GEORGET André, Mme DURAND Christelle, Mme LARDEUX Florence, M MARIE Sylvain, Mme GAUGAIN Atimad, M PERROIS Christian, Mme GROSBOIS Marie-Bernadette, M CHERBONNIER Frédéric, M ROCHEPEAU Pierre, Mme TROTTIER Marie-Annick, Mme SORIN Laëtitia, M PELLUAU Dominique, M GAUTTIER Jérôme, M LARDEUX Dominique, M DENUAULT Raymond, Mme FEIPEL Christine, Mme SAIGET Sonia, Mme DE LA SELLE Noémie, M SEJOURNE Serge, M DERSOIR Gaëtan, M BOUE Gilbert, Mme THIERRY Irène, Mme ABELARD Isabelle, M GESLIN Henri, M SEJOURNE Michel, M BOUILLET-LE LIBOUX Jérémy, M BESNIER Loïc, Mme MOULLIERE Sandrine, M GARNIER Marcel, M GELU Daniel, Mme BRANCHEREAU Emmanuelle, M BIANG NZIE Patrick, M BROSSIER Daniel, M TROUILLEAU Jacky, Mme GIRAUD Nadine, Mme SAUVAGE Véronique, M ANNONIER Claude, Mme BURET Geneviève, Mme BRUAND Martine, Mme MARTIN Bernadette, Mme METAYER Caroline, M BESNIER Michel, Mme MONVOISIN Nathalie, M OREILLARD Gabriel, Mme EVAIN Christiane, M BELIER Denis, Mme BELLIER Geneviève, Mme THOMAS Anne-Cécile, M FOLLIARD Loïc, Mme ROISNET Valérie, M VERDIER Laurent, Mme BODIER Marcelle, Mme LORENZI Mariette, M CHEVALIER Jean, M TAULNAY Jean-Claude, M CUINET Alain, Mme MARSAIS Thérèse, M PORCHER Jean-Luc, M COUE Henri, M BOUVET Jean-Olivier, Mme CERISIER Isabelle, M VASLIN Corentin, M FOURNIER Daniel, Mme RUELLO Nathalie, M BELLIER André, Mme CHOQUET Maryline, M CHERE Nicolas, M PELTIER Nicolas, M LAIZE René, M LEBRETON Michel, M GROSBOIS Jean-Michel, M MARSOLLIER Loïc, Mme LEZE Laëtitia, Mme CHAUVEAU Christelle, M ELEOUET Arnaud, M GELU André, M COTTIER Guillaume, M GIBOIRE Frédéric, Mme BOULLIER Nadia, Mme GASNIER Virginie, Mme BOISTEAU Marie-Christine, M CHAUVIN Bruno, M THAUNAY Hervé, Mme BASLE Catherine, M GALON Joseph, Mme ROMANN Colette, M GUIMON Vincent, Mme BUCHOT Marie-Françoise, M LEFORT André, M LEDOUX Jean-Yves, Mme CORMIER Lucile, M MORICEAU Philippe, Mme ALBERT Béatrice, Mme BOURGEOIS Stéphanie, Mme ORDONAUD Soizic, Mme LHOTE Sophie, Mme DENIS-POIZOT Françoise, M DROUIN Emmanuel, M AVERTY Arnaud, Mme BIOTEAU Stéphanie, Mme STEPHANE Géraldine, M BIZOT Maxence

Etaient excusés:

Mme ROUILLERE Françoise, Mme SAUTJEAU Christelle, Mme GUENY Nadège, , Mme PELLETIER Christine, M JAMET Guillaume, Mme HEYNER-ROUSSEAU Marion, M LEMALE Philippe, Mme DUCHENE Karine, M CROCHETET Benoît, M LACIRE Frédéric, M DELANOUE

Michel, M COUTINEAU Michel, M BRICAULT Patrick, Mme CHARTIER Manuèla, M GAUBERT Emmanuel, Mme BOISSEAU Sylvie, Mme MAINFROID Mary, M RETIER Daniel, M GEINDREAU Christophe, M GAULTIER Jean-Noël, M DUMONT Jean-Yves, M PRAIZELIN Nicolas, Mme CAILLERE Laure, Mme FLAMAND Bénédicte, Mme PAUMIER Céline, Mme MICHEL Muriel, Mme GUILLET Marina, Mme MALINGE Monique, M LECLERC Emile, Mme BLANCHARD Yolande, Mme PROUST Mélanie, M BERTHELOT Jérôme, M JUBLIN Marc, M BRECHETEAU Gilles, Mme HENRY Karen

Etaient absents :

Mme LEROUEIL Marie-Sophie, Mme BELLANGER Anne, M GEMIN Yanis, M GILLIER Jean-François, M JOLIVEL Emmanuel, Mme GAUBERT Elodie, Mme CHAUVEAU Carine, Mme FOUCHE Guylaine, M BAUDOUIN Guy, Mme GROSCHNER Birgit, M GAULTIER Marc, Mme DES FRANCS Florence, M DE LA FERTE Thierry, Mme BEUTIER Aurélie, Mme HELBERT Emilie, Mme PELUAU Laurence, M DUVAL Mickaël, Mme LECLERCQ Vanessa, M SORTANT Olivier, M DAVID Julien, M GATINEAU Thierry, M SEREX Francis, M PROD'HOMME Michel, Mme TERRIEN Lucienne, M ROULLEAU Sébastien, M BARREAU Laurent

Par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme ROUILLERE Françoise a donné pouvoir à Mme JAMES Marie-Agnès,
Mme HEYNER-ROUSSEAU Marion a donné pouvoir à M. BOCAGE Frédéric,
Mme PELLETIER Christine a donné pouvoir à M. PASSELANDE Germain,
M. CROCHETET Benoît a donné pouvoir à M. GROUSBOIS Claude,
Mme CHARTIER Manuèla a donné pouvoir à M. PELLUAU Dominique,
Mme MAINFROID Mary a donné pouvoir à M. SEJOURNE Serge,
M. GEINDREAU Christophe a donné pouvoir à M. BIANG NZIE Patrick,
M. GAULTIER Jean-Noël a donné pouvoir à M. BROSSIER Daniel,
Mme FLAMAND Bénédicte a donné pouvoir à M. CUINET Alain,
Mme PAUMIER Céline a donné pouvoir à M. COUE Henri,
Mme MICHEL Muriel a donné pouvoir à M. BOUVET Jean-Olivier,
Mme MALINGE Monique a donné pouvoir à M. PELTIER Nicolas,
M. LECLERC Emile a donné pouvoir à M. LAIZE René,
Mme BLANCHARD Yolande a donné pouvoir à M. PASQUIER Jean-Pierre,
Mme PROUST Mélanie a donné pouvoir à M. COTTIER Guillaume,
M. BERTHELOT Jérôme a donné pouvoir à M. CHAUVIN Bruno,
M. JUBLIN Marc a donné pouvoir à M. LEFORT André,
M. BRECHETEAU Gilles a donné pouvoir à Mme BASLE Catherine,
Mme HENRY Karen a donné pouvoir à Mme ALBERT Béatrice,

de voter en leur nom.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame GASNIER Monique, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Conseillers en exercice :	206
Nombre de présents :	145
Nombre de votants :	164
	163 à partir de la délibération n°160
	160 à partir de la délibération n°200
	159 à partir de la délibération n°214

Le procès-verbal de la séance du neuf mars deux mille dix-sept a été affiché à la porte de la Mairie le dix mars deux mille dix-sept conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance officielle du 5 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur GRIMAUD explique que les votes, qu'ils soient effectués à mains levées ou par voie électronique, ne sont pas anonymes car le nom des personnes qui s'abstiennent ou qui votent contre un dossier doit être mentionné dans le procès-verbal.

Il informe que les dossiers liés au budget seront votés à mains levées, de façon à gagner un peu de temps.

Un test des boîtiers électroniques est effectué.

N°2017-113

Modification des indemnités de fonction des élus de L'Hôtellerie-de-Flée et de Châtelais

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 5 janvier 2017 le Conseil Municipal a fixé les indemnités de fonctions mensuelles des élus à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il indique que, par décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017, l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction est passé de 1015 à 1022 à compter du 1^{er} janvier 2017. La délibération du 5 janvier 2017 mentionnant des montants en euros, il convient de délibérer à nouveau afin de prendre en compte cette augmentation.

Par ailleurs, le conseil communal de Châtelais a demandé que le montant des indemnités de deux adjoints soit revu tout en restant dans l'enveloppe prévue pour sa commune. En effet, à la mise en place de la commune nouvelle de Segré-en-Anjou Bleu, les fonctions des adjoints de la commune déléguée de Châtelais ont été modifiées suite à la suppression de deux postes de conseiller municipal délégué. Les adjoints concernés sont Monsieur Alain VITRE et Monsieur Philippe HUREL dont le montant des indemnités mensuelles passerait de 211,48 € à 307,85 €.

Il convient également de modifier le montant de l'indemnité mensuelle de Madame Marie-Bernadette GROSBOIS de la commune déléguée de l'Hôtellerie de Flée afin de maintenir le montant qu'elle percevait avant la mise en place de la commune nouvelle de Segré-en-Anjou Bleu. Le montant de son indemnité mensuelle passerait de 224.49 € à 252.40 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération en date du 5 janvier 2017 fixant le montant des indemnités de fonction mensuelles des élus à compter du 1^{er} janvier 2017,

Vu le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation,

APRES en avoir délibéré,

Pour :	159	
Contre :	2	- FLORTE Ludovic, DURAND Christelle
Abstentions :	3	- BELLANGER Jean-Luc, MARIE Sylvain, GASNIER Virginie

DECIDE, avec effet au 1^{er} janvier 2017, de maintenir le montant des indemnités de fonctions mensuelles des élus voté lors de sa réunion du 5 janvier 2017 sauf pour les trois adjoints délégués suivants dont le montant des indemnités est modifié comme suit :

- | | |
|------------------------------------|----------|
| - Monsieur Alain VITRE | 307,85 € |
| - Monsieur Philippe HUREL | 307,85 € |
| - Madame Marie-Bernadette GROSBOIS | 252,40 € |

DIT que les autres dispositions de la délibération du 5 janvier 2017 restent applicables.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune.

N°2017-114

Convention relative à l'organisation de l'agence postale communale d'Aviré – Avenant n°4

Madame JAMES présente au Conseil Municipal l'avenant n° 4 à la convention passée avec la Poste dont l'objet est de modifier les jours et heures d'ouverture. Elle rappelle que l'objet de la convention initiale portait sur les conditions dans lesquelles les services de la Poste sont proposés dans le cadre de l'agence postale communale située sur le territoire de la commune d'Aviré (services postaux et financiers proposés, gestion et fonctionnement de l'agence...).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

VU la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale de la commune d'Aviré approuvée par le conseil Municipal de la commune déléguée d'Aviré par délibération du 2 décembre 2005,

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale de la commune déléguée d'Aviré, à intervenir avec la Poste – 9 Rue du Colonel Pierre Avia, 75757 PARIS CEDEX 15 - dont l'objet est de modifier les jours et heures d'ouverture,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Madame JAMES explique que, dans le cadre de la réorganisation des services, liée à la création de la commune nouvelle, l'agent qui était à mi-temps à l'agence postale d'Aviré et à mi-temps à la commune déléguée de Segré, travaille désormais à temps plein à la commune déléguée de Segré. Par conséquent, la secrétaire de Mairie occupe dorénavant ces 2 postes à Aviré, d'où le changement des jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

En réponse à Monsieur DROUIN, Madame JAMES précise que le nombre d'heures d'ouverture reste identique.

Demande d'aide financière enfance-jeunesse auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire

Monsieur l'Adjoint au Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de déposer des dossiers de demandes d'aides financières auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire afin de pouvoir bénéficier de différentes subventions.

Aussi, il propose au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aides financières suivantes :

- Les travaux d'extension de l'accueil de loisirs et périscolaire sur la commune déléguée de Saint Martin du Bois
- Les travaux de rénovation du périscolaire sur la commune déléguée du Bourg d'Iré

ainsi que les équipements associés pour leur fonctionnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE les demandes d'aides financières auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire afin de pouvoir bénéficier de différentes subventions.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces dossiers de demandes d'aides financières, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Monsieur PASQUIER informe le conseil que la CAF peut aider la commune sur ces 2 dossiers à hauteur de 40%.

N°2017-116

Convention type de mise à disposition de minibus

Monsieur l'Adjoint au Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de mettre en place une convention type de mise à disposition de mini bus, afin de mettre à disposition, à titre gratuit, un ou plusieurs mini bus, pour les associations loi 1901 ou autres partenaires, pour lesquels une subvention de fonctionnement directe à été accordée par la commune de Segré-en-Anjou Bleu dans l'année de la demande et dans le cadre des subventions petite enfance, enfance jeunesse ou scolaire.

Aussi, il propose au Conseil Municipal d'approuver cette convention type de mise à disposition de mini bus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Pour : 163
Abstention : 1 - Maxence BIZOT

APPROUVE la mise en place de cette convention type de mise à disposition de mini bus afin de mettre à disposition à titre gratuit, un ou plusieurs mini bus, pour les associations loi 1901 ou autres partenaires pour lesquels une subvention de fonctionnement directe à été accordée par la commune de Segré-en-Anjou Bleu dans l'année de la demande et dans le cadre des subventions petite enfance, enfance jeunesse ou scolaire.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces conventions, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Monsieur PASQUIER précise que, dans la mesure où le minibus est disponible, toutes les associations relevant de l'enfance-jeunesse et recevant une subvention peuvent l'utiliser, même si la disponibilité n'est pas garantie.

N°2017-117

Convention avec la commune de Bourg l'Evêque pour la remise en état d'une zone humide sur la commune déléguée de Nyoiseau

Monsieur l'Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal la convention à passer avec la commune de Bourg l'Evêque qui souhaite aménager la parcelle cadastrée section ZC n°9 dans le cadre d'un programme d'urbanisme à proximité du lieu-dit « Maison Blanche » en sortie de bourg. Il s'avère que 2 900 m² de zone humide ont été inventoriés dans cette parcelle.

Compte tenu de la superficie impactée, il est nécessaire de prévoir des mesures compensatoires adaptées conformément aux dispositions du S.D.A.G.E. Loire-Bretagne.

La commune de Bourg l'Evêque propose, en guise de mesure compensatoire, de restaurer les fonctionnalités écologiques de la zone humide du Pré Long située sur la commune déléguée de Nyoiseau.

La zone humide est située sur la parcelle cadastrée feuille 233 section C n° 1022 commune de Segré-en-Anjou Bleu. Cette parcelle appartient à la commune de Segré-en-Anjou Bleu.

Monsieur l'Adjoint au Maire propose au Conseil d'approuver cette convention avec la commune de Bourg l'Evêque qui fixe les modalités de restauration écologique et d'entretien de la zone humide.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

Pour : 160
Contre : 1 - GRANIER Jean-Claude
Abstentions : 3 - RUELLO Nathalie, GIBOIRE Frédéric, DE LA SELLE Noémie

APPROUVE la convention à intervenir avec la commune de Bourg l'Evêque pour la restauration de la zone humide du Pré Long sur la commune déléguée de Nyoiseau.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune d'Aviré – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune d'Aviré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	234 808,73 €
011	Charges à caractère général	74 504,95 €
014	Atténuation de produits	79 545,30 €
65	Charges de gestion courante	60 752,35 €
66	Charges financières	10 030,68 €
67	Charges exceptionnelles	711,14 €
042	Ecritures budgétaires entre section	9 264,31 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	257 820,18 €
70	Produits des services	27 441,80 €
73	Impôts et taxes	155 216,04 €
74	Dotations, subventions	71 326,18 €
75	Autres produits de gestion courante	3 384,05 €
77	Produits exceptionnels	228,56 €
042	Ecritures budgétaires entre section	223,55 €
	Résultat exercice fonctionnement	23 011,45 €
002	Résultat fonctionnement reporté	176 477,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	199 488,45 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	194 693,26 €
16	Emprunts et dettes	29 554,99 €
21	Immobilisations corporelles	139 129,29 €
23	Immobilisations en cours	1 932,00 €
45	Travaux pour compte de tiers	6 118,88 €
040	Opérations ordre entre section	223,55 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	17 734,55 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	197 546,81 €
10	Dotations fonds divers	11 624,95 €
13	Subventions investissement	8 923,00 €
16	Emprunts et dettes	150 000,00 €
040	Opération ordre entre section	9 264,31 €
041	Opération entre sections	17 734,55 €
	Résultat exercice investissement	2 853,55 €
001	Résultat investissement reporté	31 471,41 €
	Résultat cumulé investissement	34 324,96 €

	Résultat de clôture 2016	233 813,41 €
--	--------------------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune d'Aviré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-119

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune d'Aviré – Budget lotissement Le Perrin II

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget lotissement Le Perrin II de la commune d'Aviré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	12 860,32 €
66	Charges financières	688,66 €
042	Ecritures budgétaires entre section	11 483,00 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	688,66 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	12 860,32 €
042	Ecritures budgétaires entre section	12 171,66 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	688,66 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	14 783,25 €
	Résultat cumulé fonctionnement	14 783,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	34 692,69 €
16	Emprunts et dettes	22 521,03 €
040	Opérations ordre entre section	12 171,66 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	11 483,00 €
040	Opération ordre entre section	11 483,00 €
	Résultat exercice investissement	-23 209,69 €
001	Résultat investissement reporté	28 253,02 €
	Résultat cumulé investissement	5 043,33 €

	Résultat de clôture 2016	19 826,58 €
--	--------------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget lotissement Le Perrin II de la commune d'Aviré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Le Bourg d'Iré – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Le Bourg d'Iré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	366 894,55 €
011	Charges à caractère général	110 381,53 €
012	Charges de personnel	17 838,77 €
014	Atténuation de produits	109 701,49 €
65	Charges de gestion courante	106 398,01 €
66	Charges financières	7 735,42 €
042	Ecritures budgétaires entre section	14 839,33 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	483 164,56 €
70	Produits des services	16 441,12 €
73	Impôts et taxes	286 241,20 €
74	Dotations, subventions	137 763,45 €
75	Autres produits de gestion courante	29 913,24 €
77	Produits exceptionnels	8 158,02 €
042	Ecritures budgétaires entre section	4 647,53 €
	Résultat exercice fonctionnement	116 270,01 €
002	Résultat fonctionnement reporté	125 000,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	241 270,01 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	307 910,32 €
16	Emprunts et dettes	38 741,51 €
20	Immobilisations incorporelles	6 138,42 €
204	Subventions équip versées	65 119,19 €
21	Immobilisations corporelles	193 263,67 €
040	Opérations ordre entre section	4 647,53 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	343 404,66 €
10	Dotations fonds divers	123 492,80 €
13	Subventions investissement	4 838,05 €
16	Emprunts et dettes	200 234,48 €
040	Opération ordre entre section	14 839,33 €
	Résultat exercice investissement	35 494,34 €
001	Résultat investissement reporté	-12 942,29 €
	Résultat cumulé investissement	22 552,05 €

	Résultat de clôture 2016	263 822,06 €
--	--------------------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Le Bourg d'Iré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-121

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de La Chapelle sur Oudon – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de La Chapelle sur Oudon dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	237 703,83 €
011	Charges à caractère général	49 538,46 €
012	Charges de personnel	3 025,20 €
014	Atténuation de produits	91 123,45 €
65	Charges de gestion courante	66 044,17 €
66	Charges financières	9 338,68 €
042	Ecritures budgétaires entre section	18 633,87 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	258 002,90 €
73	Impôts et taxes	172 974,60 €
74	Dotations, subventions	78 307,46 €
75	Autres produits de gestion courante	5 978,00 €
77	Produits exceptionnels	742,84 €
		20 299,07 €
002	Résultat fonctionnement reporté	117 568,82 €
	Résultat cumulé fonctionnement	137 867,89 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	172 148,24 €
16	Emprunts et dettes	35 919,13 €
21	Immobilisations corporelles	136 229,11 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	92 652,50 €
10	Dotations fonds divers	44 065,18 €
13	Subventions investissement	29 953,45 €
040	Opération ordre entre section	18 633,87 €
	Résultat exercice investissement	-79 495,74 €
001	Résultat investissement reporté	31 896,89 €
	Résultat cumulé investissement	-47 598,85 €

	Résultat de clôture 2016	90 269,04 €
--	--------------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de La Chapelle sur Oudon qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Châtelais – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Châtelais dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	421 965,03 €
011	Charges à caractère général	126 373,52 €
012	Charges de personnel	23 064,93 €
014	Atténuation de produits	165 277,65 €
65	Charges de gestion courante	67 977,42 €
66	Charges financières	18 300,77 €
042	Ecritures budgétaires entre section	20 970,74 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	500 126,94 €
013	Atténuation de charges	69,77 €
70	Produits des services	56 780,03 €
73	Impôts et taxes	266 477,11 €
74	Dotations, subventions	141 877,47 €
75	Autres produits de gestion courante	17 873,77 €
77	Produits exceptionnels	4 092,09 €
042	Ecritures budgétaires entre section	12 956,70 €
	Résultat exercice fonctionnement	78 161,91 €
002	Résultat fonctionnement reporté	69 659,90 €
	Résultat cumulé fonctionnement	147 821,81 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	423 357,53 €
16	Emprunts et dettes	285 622,48 €
20	Immobilisations incorporelles	960,00 €
204	Subventions équip versées	13 597,18 €
21	Immobilisations corporelles	110 221,17 €
040	Opérations ordre entre section	12 956,70 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	473 497,39 €
10	Dotations fonds divers	196 663,40 €
13	Subventions investissement	35 863,25 €
16	Emprunts et dettes	220 000,00 €
040	Opération ordre entre section	20 970,74 €
	Résultat exercice investissement	50 139,86 €
001	Résultat investissement reporté	-47 297,65 €
	Résultat cumulé investissement	2 842,21 €

	Résultat de clôture 2016	150 664,02 €
--	--------------------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de châtelais qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-123

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Châtellais – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Châtellais dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	6 578,31 €
011	Charges à caractère général	6 578,31 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	5 635,00 €
74	Dotations, subventions	5 635,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	-943,31 €
002	Résultat fonctionnement reporté	1 802,17 €
	Résultat cumulé fonctionnement	858,86 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat de clôture 2016	858,86 €
--	--------------------------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Châtellais qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-124

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de La Ferrière-de-Flée – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de La Ferrière de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	208 739,96 €
011	Charges à caractère général	63 244,64 €
012	Charges de personnel	6 092,04 €
014	Atténuation de produits	77 161,32 €
65	Charges de gestion courante	43 975,40 €
66	Charges financières	15 966,56 €
67	Charges exceptionnelles	2 300,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	226 179,91 €
70	Produits des services	21 717,95 €
73	Impôts et taxes	127 353,17 €
74	Dotations, subventions	69 471,95 €
75	Autres produits de gestion courante	5 110,54 €
77	Produits exceptionnels	345,72 €
042	Ecritures budgétaires entre section	2 180,58 €
	Résultat exercice fonctionnement	17 439,95 €
002	Résultat fonctionnement reporté	60 000,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	77 439,95 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	77 030,39 €
16	Emprunts et dettes	24 239,69 €
21	Immobilisations corporelles	50 610,12 €
040	Opérations ordre entre section	2 180,58 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	86 736,70 €
10	Dotations fonds divers	49 118,83 €
13	Subventions investissement	17 648,00 €
27	Immobilisations financières	19 969,87 €
	Résultat exercice investissement	9 706,31 €
001	Résultat investissement reporté	-18 975,55 €
	Résultat cumulé investissement	-9 269,24 €

	Résultat de clôture 2016	68 170,71 €
--	--------------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de La Ferrière de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164

Pour : 164

N°2017-125

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de La Ferrière-de-Flée – Budget lotissement Le Ruffin II

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques,

communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget lotissement Le Ruffin II de la commune de La Ferrière de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	19 969,87 €
042	Ecritures budgétaires entre section	19 969,87 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	19 969,87 €
74	Dotations, subventions	19 969,87 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	19 969,87 €
16	Emprunts et dettes	19 969,87 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	19 969,87 €
040	Opération ordre entre section	19 969,87 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Lotissement Le Ruffin II de la commune de La Ferrière de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

DIT que ce budget est clôturé au 15/12/2016.

N°2017-126

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de L’Hôtellerie-de-Flée – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l’assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de L’Hôtellerie de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	174 546,23 €
011	Charges à caractère général	50 531,16 €
012	Charges de personnel	2 195,44 €
014	Atténuation de produits	32 165,74 €
65	Charges de gestion courante	65 766,99 €

66	Charges financières	12 855,87 €
67	Charges exceptionnelles	295,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	10 736,03 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	248 447,71 €
70	Produits des services	4 282,98 €
73	Impôts et taxes	176 757,99 €
74	Dotations, subventions	60 438,92 €
75	Autres produits de gestion courante	5 377,25 €
77	Produits exceptionnels	1 590,57 €
	Résultat exercice fonctionnement	73 901,48 €
002	Résultat fonctionnement reporté	236 714,77 €
	Résultat cumulé fonctionnement	310 616,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	239 617,21 €
16	Emprunts et dettes	24 168,98 €
20	Immobilisations incorporelles	2 028,00 €
204	Subventions équip versées	3 020,95 €
21	Immobilisations corporelles	10 907,36 €
23	Immobilisations en cours	199 241,92 €
27	Immobilisations financières	250,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	81 073,33 €
10	Dotations fonds divers	53 477,30 €
13	Subventions investissement	16 860,00 €
040	Opération ordre entre section	10 736,03 €
	Résultat exercice investissement	-158 543,88 €
001	Résultat investissement reporté	191 663,22 €
	Résultat cumulé investissement	33 119,34 €

	Résultat clôture 2016	343 735,59 €
--	------------------------------	---------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de L'Hôtellerie de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164

Pour : 164

N°2017-127

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Louvaines – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Louvaines dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT		CA 2016
FONCTIONNEMENT - DEPENSES		322 281,55 €
011	Charges à caractère général	126 710,69 €
012	Charges de personnel	25 210,88 €
014	Atténuation de produits	109 449,45 €
65	Charges de gestion courante	36 967,74 €
66	Charges financières	1 946,37 €
042	Ecritures budgétaires entre section	21 996,42 €
FONCTIONNEMENT - RECETTES		350 007,52 €
70	Produits des services	39 997,48 €
73	Impôts et taxes	193 964,94 €
74	Dotations, subventions	90 850,02 €
75	Autres produits de gestion courante	23 742,02 €
77	Produits exceptionnels	1 453,06 €
Résultat exercice fonctionnement		27 725,97 €
002	Résultat fonctionnement reporté	184 469,79 €
Résultat cumulé fonctionnement		212 195,76 €

INVESTISSEMENT		CA 2016
INVESTISSEMENT - DEPENSES		109 192,46 €
16	Emprunts et dettes	20 375,22 €
20	Immobilisations incorporelles	11 796,00 €
204	Subventions équip versées	10 722,62 €
21	Immobilisations corporelles	51 823,85 €
23	Immobilisations en cours	14 474,77 €
INVESTISSEMENT - RECETTES		342 154,09 €
10	Dotations fonds divers	106 794,67 €
13	Subventions investissement	13 363,00 €
16	Emprunts et dettes	200 000,00 €
040	Opération ordre entre section	21 996,42 €
Résultat exercice investissement		232 961,63 €
001	Résultat investissement reporté	-66 145,06 €
Résultat cumulé investissement		166 816,57 €

Résultat clôture 2016		379 012,33 €
-----------------------	--	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Louvaines qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-128

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Louvaines – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Louvaines dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	7 298,61 €
011	Charges à caractère général	7 298,61 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	5 851,74 €
74	Dotations, subventions	5 851,74 €
	Résultat exercice fonctionnement	-1 446,87 €
002	Résultat fonctionnement reporté	2 348,26 €
	Résultat cumulé fonctionnement	901,39 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	901,39 €
--	-----------------------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Louvaines qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-129

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Louvaines – Budget Lotissement Le Bocage

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Lotissement Le Bocage de la commune de Louvaines dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	210 277,84 €
011	Charges à caractère général	1 030,84 €
66	Charges financières	1 250,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	207 997,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	182 224,72 €
75	Autres produits de gestion courante	0,22 €
042	Ecritures budgétaires entre section	182 224,50 €
	Résultat exercice fonctionnement	-28 053,12 €
002	Résultat fonctionnement reporté	20 005,30 €
	Résultat cumulé fonctionnement	-8 047,82 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	182 224,50 €
040	Opérations ordre entre section	182 224,50 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	207 997,00 €
040	Opération ordre entre section	207 997,00 €
	Résultat exercice investissement	25 772,50 €
	Résultat investissement reporté	-107 997,00 €
	Résultat cumulé investissement	-82 224,50 €
	Résultat clôture 2016	-90 272,32 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Lotissement Le Bocage de la commune de Louvaines qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-130

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Marans – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Marans dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	301 633,06 €
011	Charges à caractère général	113 662,33 €
012	Charges de personnel	14 283,53 €
014	Atténuation de produits	42 821,57 €
65	Charges de gestion courante	113 718,91 €
66	Charges financières	7 258,91 €
67	Charges exceptionnelles	1 458,60 €
042	Ecritures budgétaires entre section	8 429,21 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	259 574,78 €
013	Atténuation de charges	361,22 €
70	Produits des services	26 674,40 €
73	Impôts et taxes	143 805,34 €
74	Dotations, subventions	82 967,10 €
75	Autres produits de gestion courante	5 766,72 €
	Résultat exercice fonctionnement	-42 058,28 €
002	Résultat fonctionnement reporté	96 354,49 €
	Résultat cumulé fonctionnement	54 296,21 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	65 842,55 €
16	Emprunts et dettes	15 411,49 €

20	Immobilisations incorporelles	7 018,14 €
21	Immobilisations corporelles	43 412,92 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	9 897,30 €
10	Dotations fonds divers	1 468,09 €
040	Opération ordre entre section	8 429,21 €
	Résultat exercice investissement	-55 945,25 €
001	Résultat investissement reporté	41 907,54 €
	Résultat cumulé investissement	-14 037,71 €
	Résultat clôture 2016	40 258,50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Marans qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

En réponse à Madame CERISIER qui demande les raisons du montant élevé des charges de gestion courante, Madame COQUEREAU énumère ce que comprend ce chapitre : les indemnités, les cotisations de retraite, les créances admises en non-valeur, l'aide sociale du département, les autres contributions, le CCAS, les subventions de fonctionnement aux associations.

Monsieur GRIMAUD précise que le rachat du fonds de commerce, à hauteur de 45.000 €, peut également être une explication.

N°2017-131

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Montguillon – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Montguillon dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	151 679,65 €
011	Charges à caractère général	51 149,81 €
012	Charges de personnel	984,12 €
014	Atténuation de produits	72 823,72 €
65	Charges de gestion courante	21 142,84 €
66	Charges financières	2 643,21 €
67	Charges exceptionnelles	1 566,93 €
042	Ecritures budgétaires entre section	1 369,02 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	169 874,49 €
70	Produits des services	8 753,76 €
73	Impôts et taxes	100 614,44 €
74	Dotations, subventions	48 483,74 €

75	Autres produits de gestion courante	3 296,16 €
77	Produits exceptionnels	913,28 €
042	Ecritures budgétaires entre section	7 813,11 €
	Résultat exercice fonctionnement	18 194,84 €
002	Résultat fonctionnement reporté	41 184,06 €
	Résultat cumulé fonctionnement	59 378,90 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	118 156,35 €
13	Subventions d'investissement	59 528,38 €
16	Emprunts et dettes	6 119,84 €
21	Immobilisations corporelles	44 695,02 €
040	Opérations ordre entre section	7 813,11 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	69 751,88 €
10	Dotations fonds divers	1 211,48 €
13	Subventions investissement	67 171,38 €
040	Opération ordre entre section	1 369,02 €
	Résultat exercice investissement	-48 404,47 €
001	Résultat investissement reporté	29 249,04 €
	Résultat cumulé investissement	-19 155,43 €

	Résultat clôture 2016	40 223,47 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Montguillon qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-132

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Montguillon – Budget Lotissement Les Lys II

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Lotissement Les Lys II de la commune de Montguillon dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	14 267,47 €
011	Charges à caractère général	14 267,47 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	26 246,80 €
70	Produits des services	26 246,80 €
	Résultat exercice fonctionnement	11 979,33 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	11 979,33 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
--	----------------	---------

	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	-32 191,60 €
	Résultat cumulé investissement	-32 191,60 €
	Résultat clôture 2016	-20 212,27 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Lotissement Les Lys II de la commune de Montguillon qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-133

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Noyant-La-Gravoyère – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	846 886,14 €
011	Charges à caractère général	323 355,74 €
012	Charges de personnel	78 905,94 €
014	Atténuation de produits	150 885,55 €
65	Charges de gestion courante	164 944,31 €
66	Charges financières	83 734,46 €
67	Charges exceptionnelles	2 984,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	42 076,14 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	1 038 539,87 €
013	Atténuation de charges	1 101,44 €
70	Produits des services	68 279,46 €
73	Impôts et taxes	466 636,51 €
74	Dotations, subventions	357 590,01 €
75	Autres produits de gestion courante	84 614,14 €
77	Produits exceptionnels	4 980,01 €
042	Ecritures budgétaires entre section	55 338,30 €
	Résultat exercice fonctionnement	191 653,73 €
002	Résultat fonctionnement reporté	275 187,50 €
	Résultat cumulé fonctionnement	466 841,23 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	339 935,93 €
16	Emprunts et dettes	144 022,27 €
20	Immobilisations incorporelles	250,00 €

21	Immobilisations corporelles	138 982,09 €
27	Immobilisations financières	1 343,27 €
040	Opérations ordre entre section	55 338,30 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	314 633,75 €
10	Dotations fonds divers	235 689,61 €
13	Subventions investissement	29 468,00 €
16	Emprunts et dettes	200,00 €
27	Immobilisations financières	7 200,00 €
040	Opération ordre entre section	42 076,14 €
	Résultat exercice investissement	-25 302,18 €
001	Résultat investissement reporté	-203 386,24 €
	Résultat cumulé investissement	-228 688,42 €
	Résultat clôture 2016	238 152,81 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164

Pour : 164

N°2017-134

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Noyant-La-Gravoyère – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	10 426,39 €
011	Charges à caractère général	10 426,39 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	10 746,50 €
74	Dotations, subventions	10 720,00 €
77	Produits exceptionnels	26,50 €
	Résultat exercice fonctionnement	320,11 €
002	Résultat fonctionnement reporté	497,14 €
	Résultat cumulé fonctionnement	817,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	646,95 €
10	Dotations fonds divers	646,95 €
	Résultat exercice investissement	646,95 €
001	Résultat investissement reporté	-646,95 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

Résultat clôture 2016	817,25 €
-----------------------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-135

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Noyant-La-Gravoyère – Budget Atlanterra Charges communes

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Atlanterra Charges Communes de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	187 879,77 €
65	Charges de gestion courante	187 879,77 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	180 735,18 €
74	Dotations, subventions	180 735,18 €
	Résultat exercice fonctionnement	-7 144,59 €
002	Résultat fonctionnement reporté	7 144,59 €
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Atlanterra Charges Communes de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

DIT que ce budget est clôturé au 15/12/2016.

En réponse à Monsieur GRANIER, Monsieur BROSSIER explique que le budget Atlanterra a été lancé il y a 7 ou 8 ans, dans le cadre d'un regroupement de communes minières européennes de la bordure Atlantique (comprenant des Français, des Irlandais, des Ecossais, des Portugais et des Espagnols).

Ce dossier qui regroupait l'ensemble des budgets des communes concernées a été mené par la commune de Noyant-la-Gravoyère. Cette année, ce budget sera clôturé.

Il précise qu'il y avait le budget général des communes concernées et le budget spécifique de Noyant-la-Gravoyère.

N°2017-136

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Noyant-La-Gravoyère – Budget Atlanterra Activités Noyant

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Atlanterra Activités Noyant de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	0,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	62 480,21 €
74	Dotations, subventions	21 209,95 €
75	Autres produits de gestion courante	41 270,26 €
	Résultat exercice fonctionnement	62 480,21 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	62 480,21 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	-62 480,21 €
	Résultat cumulé investissement	-62 480,21 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Atlanterra Activités Noyant de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164

Pour : 164

DIT que ce budget est clôturé au 15/12/2016.

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Noyseau – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Noyseau dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	809 931,84 €
011	Charges à caractère général	206 745,98 €
012	Charges de personnel	107 584,46 €
014	Atténuation de produits	296 498,49 €
65	Charges de gestion courante	90 963,34 €
66	Charges financières	33 574,35 €
67	Charges exceptionnelles	250,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	74 315,22 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	925 602,37 €
013	Atténuation de charges	2 894,01 €
70	Produits des services	84 943,87 €
73	Impôts et taxes	402 397,18 €
74	Dotations, subventions	315 180,66 €
75	Autres produits de gestion courante	44 894,51 €
77	Produits exceptionnels	5 477,92 €
042	Ecritures budgétaires entre section	69 814,22 €
	Résultat exercice fonctionnement	115 670,53 €
002	Résultat fonctionnement reporté	99 792,40 €
	Résultat cumulé fonctionnement	215 462,93 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	319 036,78 €
16	Emprunts et dettes	116 845,04 €
20	Immobilisations incorporelles	3 055,06 €
204	Subventions équip versées	3 588,14 €
21	Immobilisations corporelles	118 116,04 €
45	Travaux pour compte de tiers	6 063,48 €
040	Opérations ordre entre section	69 814,22 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	1 554,80 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	705 423,70 €
10	Dotations fonds divers	526 192,17 €
13	Subventions investissement	93 920,40 €
16	Emprunts et dettes	276,44 €
21	Immobilisations corporelles	3 101,19 €
45	Travaux pour compte de tiers	6 063,48 €
040	Opération ordre entre section	74 315,22 €
041	Opération entre sections	1 554,80 €
	Résultat exercice investissement	386 386,92 €
001	Résultat investissement reporté	-526 088,53 €
	Résultat cumulé investissement	-139 701,61 €

	Résultat clôture 2016	75 761,32 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Nyoiseau qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-138

Compte de Gestion – exercice 2016 - Commune de Nyoiseau – Budget Caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Nyoiseau dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	5 958,03 €
011	Charges à caractère général	5 958,03 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	7 000,00 €
74	Dotations, subventions	7 000,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	1 041,97 €
002	Résultat fonctionnement reporté	1 420,16 €
	Résultat cumulé fonctionnement	2 462,13 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	2 462,13 €
--	-----------------------	------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Nyoiseau qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

Compte de Gestion – exercice 2016 – SIREMIF

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget SIREMIF dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	72 148,06 €
011	Charges à caractère général	16 784,08 €
65	Charges de gestion courante	13 000,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	42 363,98 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	48 085,63 €
70	Produits des services	2 825,75 €
75	Autres produits de gestion courante	2 895,90 €
77	Produits exceptionnels	25 000,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	17 363,98 €
	Résultat exercice fonctionnement	-24 062,43 €
002	Résultat fonctionnement reporté	25 728,30 €
	Résultat cumulé fonctionnement	1 665,87 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	17 363,98 €
040	Opérations ordre entre section	17 363,98 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	42 363,98 €
040	Opération ordre entre section	42 363,98 €
	Résultat exercice investissement	25 000,00 €
001	Résultat investissement reporté	4 921,51 €
	Résultat cumulé investissement	29 921,51 €

	Résultat clôture 2016	31 587,38 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget SIREMIF qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
 Pour : 164

N°2017-140

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de St-Martin-du-Bois – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques,

communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de St Martin du Bois dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	548 060,63 €
011	Charges à caractère général	153 734,80 €
012	Charges de personnel	61 272,98 €
014	Atténuation de produits	148 747,22 €
65	Charges de gestion courante	97 297,55 €
66	Charges financières	37 753,58 €
042	Ecritures budgétaires entre section	49 254,50 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	581 215,84 €
013	Atténuation de charges	246,00 €
70	Produits des services	71 740,83 €
73	Impôts et taxes	287 251,63 €
74	Dotations, subventions	176 107,13 €
75	Autres produits de gestion courante	37 917,70 €
77	Produits exceptionnels	125,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	7 827,55 €
	Résultat exercice fonctionnement	33 155,21 €
002	Résultat fonctionnement reporté	112 095,25 €
	Résultat cumulé fonctionnement	145 250,46 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	136 909,39 €
16	Emprunts et dettes	71 616,72 €
204	Subventions équip versées	30 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	27 465,12 €
040	Opérations ordre entre section	7 827,55 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	172 506,58 €
10	Dotations fonds divers	122 896,58 €
16	Emprunts et dettes	355,50 €
040	Opération ordre entre section	49 254,50 €
	Résultat exercice investissement	35 597,19 €
001	Résultat investissement reporté	-117 337,07 €
	Résultat cumulé investissement	-81 739,88 €

	Résultat clôture 2016	63 510,58 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de St Martin du Bois qui donne les résultats suivants :

Pour : **163**
 Abstention : **1** - Emmanuel DROUIN

N°2017-141

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de St-Martin-du-Bois – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de St Martin du Bois dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	49 434,68 €
011	Charges à caractère général	21 488,29 €
012	Charges de personnel	26 484,09 €
67	Charges exceptionnelles	1 462,30 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	48 088,90 €
74	Dotations, subventions	48 088,90 €
	Résultat exercice fonctionnement	-1 345,78 €
002	Résultat fonctionnement reporté	2 695,42 €
	Résultat cumulé fonctionnement	1 349,64 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	1 349,64 €
--	-----------------------	------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de St Martin du Bois qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-142

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de St-Sauveur-de Flée – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de St Sauveur de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	155 998,65 €
011	Charges à caractère général	62 563,65 €
012	Charges de personnel	12 135,96 €

014	Atténuation de produits	45 075,99 €
65	Charges de gestion courante	34 650,21 €
66	Charges financières	1 572,84 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	204 770,27 €
013	Atténuation de charges	3 928,08 €
70	Produits des services	16 260,32 €
73	Impôts et taxes	118 887,78 €
74	Dotations, subventions	56 335,69 €
75	Autres produits de gestion courante	7 048,40 €
77	Produits exceptionnels	2 310,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	48 771,62 €
002	Résultat fonctionnement reporté	129 653,15 €
	Résultat cumulé fonctionnement	178 424,77 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	78 759,50 €
16	Emprunts et dettes	5 004,04 €
23	Immobilisations en cours	73 755,46 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	77 768,91 €
10	Dotations fonds divers	39 747,82 €
13	Subventions investissement	37 048,91 €
23	Immobilisations en cours	972,18 €
	Résultat exercice investissement	-990,59 €
001	Résultat investissement reporté	-23 243,26 €
	Résultat cumulé investissement	-24 233,85 €

	Résultat clôture 2016	154 190,92 €
--	------------------------------	---------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de St Sauveur de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

Madame CERISIER fait remarquer que le résultat de fonctionnement reporté est de 129 653.15 € alors que ce montant était inférieur sur le tableau transmis lors de la commission des finances.

Madame COQUEREAU explique qu'il n'était pas possible de passer la décision modificative demandée par la commune déléguée qui faisait passer le résultat de fonctionnement reporté à 114 165.37 €.

N°2017-143

Compte de Gestion – exercice 2016 – SIUP Les 3 Plumes

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget SIUP Les 3 Plumes dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	26 569,17 €
011	Charges à caractère général	8 464,40 €
012	Charges de personnel	15 976,87 €
65	Charges de gestion courante	2 127,90 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	26 946,05 €
013	Atténuation de charges	625,00 €
70	Produits des services	6 796,80 €
74	Dotations, subventions	19 239,61 €
77	Produits exceptionnels	284,64 €
	Résultat exercice fonctionnement	376,88 €
002	Résultat fonctionnement reporté	14 732,37 €
	Résultat cumulé fonctionnement	15 109,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	9 983,00 €
21	Immobilisations corporelles	9 983,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	3 821,57 €
10	Dotations fonds divers	1 996,87 €
13	Subventions investissement	1 824,70 €
	Résultat exercice investissement	-6 161,43 €
001	Résultat investissement reporté	-1 715,87 €
	Résultat cumulé investissement	-7 877,30 €

	Résultat clôture 2016	7 231,95 €
--	-----------------------	------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget SIUP les 3 Plumes qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164

Pour : 164

N°2017-144

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de Ste-Gemmes d’Andigné – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l’assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Ste Gemmes d’Andigné dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	659 905,89 €
011	Charges à caractère général	155 102,59 €
012	Charges de personnel	23 047,95 €

014	Atténuation de produits	191 648,17 €
65	Charges de gestion courante	200 854,97 €
66	Charges financières	2 004,39 €
042	Ecritures budgétaires entre section	87 247,82 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	904 289,73 €
013	Atténuation de charges	578,74 €
70	Produits des services	23 160,72 €
73	Impôts et taxes	621 106,15 €
74	Dotations, subventions	190 854,27 €
75	Autres produits de gestion courante	5 284,50 €
77	Produits exceptionnels	52 104,55 €
042	Ecritures budgétaires entre section	11 200,80 €
	Résultat exercice fonctionnement	244 383,84 €
002	Résultat fonctionnement reporté	22 794,73 €
	Résultat cumulé fonctionnement	267 178,57 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	793 623,92 €
16	Emprunts et dettes	19 781,97 €
20	Immobilisations incorporelles	91 189,24 €
204	Subventions équip versées	99 189,13 €
21	Immobilisations corporelles	563 854,33 €
040	Opérations ordre entre section	11 200,80 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	8 408,45 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	553 160,57 €
10	Dotations fonds divers	457 504,30 €
040	Opération ordre entre section	87 247,82 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	8 408,45 €
	Résultat exercice investissement	-240 463,35 €
001	Résultat investissement reporté	1 357 728,43 €
	Résultat cumulé investissement	1 117 265,08 €

	Résultat clôture 2016	1 384 443,65 €
--	------------------------------	-----------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Ste Gemmes d'Andigné qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-145

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	4 899 871,65 €
011	Charges à caractère général	1 611 382,72 €
012	Charges de personnel	190 515,57 €
014	Atténuation de produits	1 403 989,68 €
65	Charges de gestion courante	882 696,93 €
66	Charges financières	213 589,63 €
67	Charges exceptionnelles	3 494,42 €
042	Ecritures budgétaires entre section	594 202,70 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	5 674 091,58 €
013	Atténuation de charges	30 703,19 €
70	Produits des services	269 649,08 €
73	Impôts et taxes	3 563 198,06 €
74	Dotations, subventions	1 588 651,02 €
75	Autres produits de gestion courante	99 469,31 €
77	Produits exceptionnels	31 267,32 €
042	Ecritures budgétaires entre section	91 153,60 €
	Résultat exercice fonctionnement	774 219,93 €
002	Résultat fonctionnement reporté	554 856,82 €
	Résultat cumulé fonctionnement	1 329 076,75 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	4 304 630,58 €
16	Emprunts et dettes	641 447,39 €
20	Immobilisations incorporelles	37 678,63 €
204	Subventions équip versées	415 989,25 €
21	Immobilisations corporelles	352 405,07 €
23	Immobilisations en cours	2 751 041,36 €
040	Opérations ordre entre section	91 153,60 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	14 915,28 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	5 354 699,85 €
10	Dotations fonds divers	1 669 776,71 €
13	Subventions investissement	67 087,40 €
16	Emprunts et dettes	3 000 000,00 €
23	Immobilisations en cours	8 717,76 €
040	Opération ordre entre section	594 202,70 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	14 915,28 €
	Résultat exercice investissement	1 050 069,27 €
001	Résultat investissement reporté	-1 772 700,39 €
	Résultat cumulé investissement	-722 631,12 €

	Résultat clôture 2016	606 445,63 €
--	-----------------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget communal de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 161

Abstentions : 3 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

Monsieur DROUIN prend acte tant des recettes de fonctionnement que d'investissement réalisées en 2016. Il signale que lors du vote du Budget, il ne partageait pas

certaines orientations, notamment en matière d'emprunt, c'est pourquoi son vote sera en cohérence avec celui de l'an passé.

N°2017-146

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	3 101,44 €
011	Charges à caractère général	3 101,44 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	3 159,50 €
70	Produits des services	1 551,50 €
74	Dotations, subventions	1 608,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	58,06 €
002	Résultat fonctionnement reporté	631,26 €
	Résultat cumulé fonctionnement	689,32 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	689,32 €
--	-----------------------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162

Abstentions : 2 - DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

N°2017-147

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget Locaux Centre Ville

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Locaux Centre Ville de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	78 401,59 €
011	Charges à caractère général	17 940,84 €
66	Charges financières	7 738,75 €
042	Ecritures budgétaires entre section	52 722,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	184 160,06 €
70	Produits des services	13 489,00 €
75	Autres produits de gestion courante	170 671,06 €
	Résultat exercice fonctionnement	105 758,47 €
002	Résultat fonctionnement reporté	28 305,25 €
	Résultat cumulé fonctionnement	134 063,72 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	174 728,70 €
16	Emprunts et dettes	141 728,70 €
21	Immobilisations corporelles	33 000,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	138 714,73 €
10	Dotations fonds divers	85 992,73 €
040	Opération ordre entre section	52 722,00 €
	Résultat exercice investissement	-36 013,97 €
001	Résultat investissement reporté	-85 992,73 €
	Résultat cumulé investissement	-122 006,70 €

	Résultat clôture 2016	12 057,02 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Locaux Centre Ville de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 161

Abstentions : 3 - DROUIN Emmanuel, DENIS-POIZOT Françoise, BIZOT Maxence

N°2017-148

Compte de Gestion – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget Lotissement Renier Tertiaire

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Lotissement Renier Tertiaire de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	0,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €

	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	-11 606,84 €
	Résultat cumulé investissement	-11 606,84 €
	Résultat clôture 2016	-11 606,84 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Lotissement Renier Tertiaire de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 161

Abstentions : 3 - DROUIN Emmanuel, DENIS-POIZOT Françoise, BIZOT Maxence

N°2017-149

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget général

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget général de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	11 563 734,06 €
011	Charges à caractère général	996 551,39 €
012	Charges de personnel	6 348 634,82 €
014	Atténuation de produits	1 771 533,73 €
65	Charges de gestion courante	1 880 085,62 €
66	Charges financières	294 782,69 €
67	Charges exceptionnelles	5 090,22 €
042	Ecritures budgétaires entre section	267 055,59 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	12 667 141,63 €
013	Atténuation de charges	164 048,89 €
70	Produits des services	1 800 200,02 €
73	Impôts et taxes	8 574 349,78 €
74	Dotations, subventions	2 046 005,01 €
75	Autres produits de gestion courante	45 422,30 €
77	Produits exceptionnels	16 041,07 €
042	Ecritures budgétaires entre section	21 074,56 €
	Résultat exercice fonctionnement	1 103 407,57 €
002	Résultat fonctionnement reporté	2 003 967,14 €
	Résultat cumulé fonctionnement	3 107 374,71 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016

	INVESTISSEMENT - DEPENSES	1 448 641,28 €
16	Emprunts et dettes	648 584,08 €
20	Immobilisations incorporelles	44 118,29 €
204	Subventions équip versées	84 827,77 €
21	Immobilisations corporelles	109 034,51 €
23	Immobilisations en cours	541 002,07 €
040	Opérations ordre entre section	21 074,56 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	1 420 133,53 €
10	Dotations fonds divers	823 721,94 €
13	Subventions investissement	4 356,00 €
16	Emprunts et dettes	315 000,00 €
27	Immobilisations financières	10 000,00 €
040	Opération ordre entre section	267 055,59 €
	Résultat exercice investissement	-28 507,75 €
001	Résultat investissement reporté	-809 526,94 €
	Résultat cumulé investissement	-838 034,69 €
	Résultat clôture 2016	2 269 340,02 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget général de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162

Abstentions : 2 - DROUIN Emmanuel, DENIS-POIZOT Françoise

Monsieur DROUIN indique qu'il aurait choisi d'autres orientations notamment lors du vote du budget, tant du côté des dépenses que des recettes. Le montant de 8 574 349 € d'impôts et taxes comprend la CFE. Le choix de fixer les bases au maximum a fait multiplier la CFE, pour un certain nombre de commerçants, par 3 ou 4. Il estime que lorsqu'on est élu, lors de prise de décisions, il faut maîtriser les conséquences pour les concitoyens. C'est pour ces raisons que son vote sera en cohérence avec celui de l'an dernier concernant la CFE.

Monsieur GRIMAUD entend les propos de Monsieur DROUIN mais précise qu'il ne s'était pas opposé mais abstenu lors du vote de la CFE.

N°2017-150

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget industrie

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget industrie de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	1 608 572,29 €
011	Charges à caractère général	65 034,22 €

65	Charges de gestion courante	3 839,00 €
66	Charges financières	25 943,99 €
042	Ecritures budgétaires entre section	1 513 755,08 €
	 FONCTIONNEMENT - RECETTES	 1 660 989,64 €
70	Produits des services	50 445,00 €
75	Autres produits de gestion courante	470 675,64 €
77	Produits exceptionnels	1 087 480,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	52 389,00 €
	 Résultat exercice fonctionnement	 52 417,35 €
002	Résultat fonctionnement reporté	84 063,73 €
	 Résultat cumulé fonctionnement	 136 481,08 €

	 INVESTISSEMENT	 CA 2016
	 INVESTISSEMENT - DEPENSES	 1 171 403,28 €
16	Emprunts et dettes	724 585,00 €
21	Immobilisations corporelles	66 668,72 €
23	Immobilisations en cours	327 760,56 €
040	Opérations ordre entre section	52 389,00 €
	 INVESTISSEMENT - RECETTES	 1 513 755,08 €
040	Opération ordre entre section	1 513 755,08 €
	 Résultat exercice investissement	 342 351,80 €
001	Résultat investissement reporté	10 620,94 €
	 Résultat cumulé investissement	 352 972,74 €

	 Résultat clôture 2016	 489 453,82 €
--	-------------------------------	----------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget industrie de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162
Abstentions : 2 - DROUIN Emmanuel, DENIS-POIZOT Françoise

N°2017-151

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget piscine

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Piscine de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	 FONCTIONNEMENT	 CA 2016
	 FONCTIONNEMENT - DEPENSES	 708 199,32 €
011	Charges à caractère général	314 061,30 €
012	Charges de personnel	358 166,85 €
65	Charges de gestion courante	5 831,83 €
66	Charges financières	11 609,94 €
67	Charges exceptionnelles	414,84 €

042	Ecritures budgétaires entre section	18 114,56 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	773 578,31 €
013	Atténuation de charges	4 340,75 €
70	Produits des services	367 129,16 €
75	Autres produits de gestion courante	402 065,80 €
77	Produits exceptionnels	42,60 €
	Résultat exercice fonctionnement	65 378,99 €
002	Résultat fonctionnement reporté	121 149,81 €
	Résultat cumulé fonctionnement	186 528,80 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	105 935,55 €
16	Emprunts et dettes	28 761,98 €
20	Immobilisations incorporelles	2 880,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 731,07 €
23	Immobilisations en cours	68 562,50 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	321 197,35 €
10	Dotations fonds divers	220 082,79 €
16	Emprunts et dettes	83 000,00 €
040	Opération ordre entre section	18 114,56 €
	Résultat exercice investissement	215 261,80 €
001	Résultat investissement reporté	-208 140,79 €
	Résultat cumulé investissement	7 121,01 €

	Résultat clôture 2016	193 649,81 €
--	-----------------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget piscine de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162

Abstentions : 2 - DROUIN Emmanuel, DENIS-POIZOT Françoise

N°2017-152

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget parc exposition

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Parc Exposition de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	288 157,10 €
011	Charges à caractère général	131 749,60 €
012	Charges de personnel	130 719,60 €
66	Charges financières	1 496,48 €

042	Ecritures budgétaires entre section	24 191,42 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	345 874,77 €
013	Atténuation de charges	13 788,54 €
70	Produits des services	56 698,84 €
75	Autres produits de gestion courante	263 415,14 €
77	Produits exceptionnels	2 887,16 €
042	Ecritures budgétaires entre section	9 085,09 €
	Résultat exercice fonctionnement	57 717,67 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	57 717,67 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	123 863,09 €
16	Emprunts et dettes	51 952,03 €
21	Immobilisations corporelles	5 921,97 €
23	Immobilisations en cours	56 904,00 €
040	Opérations ordre entre section	9 085,09 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	175 788,81 €
10	Dotations fonds divers	111 597,39 €
16	Emprunts et dettes	40 000,00 €
040	Opération ordre entre section	24 191,42 €
	Résultat exercice investissement	51 925,72 €
001	Résultat investissement reporté	-109 643,39 €
	Résultat cumulé investissement	-57 717,67 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	------------------------------	---------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Parc Exposition de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162
Abstentions : 2 - DROUIN Emmanuel, DENIS-POIZOT Françoise

N°2017-153

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Centre Multi-Accueil

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Centre Multi Accueil de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	909 650,06 €
011	Charges à caractère général	96 040,29 €
012	Charges de personnel	777 089,83 €
65	Charges de gestion courante	73,20 €
66	Charges financières	21 508,41 €

042	Ecritures budgétaires entre section	14 938,33 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	984 760,17 €
013	Atténuation de charges	92 872,22 €
70	Produits des services	586 001,54 €
74	Dotations, subventions	167 650,34 €
75	Autres produits de gestion courante	138 236,07 €
	Résultat exercice fonctionnement	75 110,11 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	75 110,11 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	153 935,64 €
16	Emprunts et dettes	80 137,33 €
20	Immobilisations incorporelles	2 091,00 €
21	Immobilisations corporelles	18 622,92 €
23	Immobilisations en cours	53 084,39 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	146 485,40 €
10	Dotations fonds divers	75 487,87 €
13	Subventions investissement	56 059,20 €
040	Opération ordre entre section	14 938,33 €
	Résultat exercice investissement	-7 450,24 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-89 159,87 €
	Résultat cumulé investissement	-96 610,11 €

	Résultat clôture 2016	-21 500,00 €
--	-----------------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Centre Multi Accueil de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 163
Abstention : 1 - STEPHANE Géraldine

N°2017-154

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget lotissement Perrière

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Lotissement La Perrière de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	518,40 €
011	Charges à caractère général	270,00 €
66	Charges financières	125,68 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	122,72 €

	FONCTIONNEMENT - RECETTES	518,40 €
042	Ecritures budgétaires entre section	395,68 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	122,72 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	19 025,92 €
16	Emprunts et dettes	18 630,24 €
040	Opérations ordre entre section	395,68 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	-19 025,92 €
001	Résultat investissement reporté	-145 502,12 €
	Résultat cumulé investissement	-164 528,04 €

	Résultat clôture 2016	-164 528,04 €
--	-----------------------	---------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Lotissement La Perdrière de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164

Pour : 164

N°2017-155

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget SPANC

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Spanc de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	13 294,68 €
011	Charges à caractère général	2 500,00 €
012	Charges de personnel	10 794,68 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	12 825,00 €
70	Produits des services	7 299,00 €
74	Dotations, subventions	5 526,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	-469,68 €
002	Résultat fonctionnement reporté	6 578,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	6 108,32 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €

	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	6 108,32 €
--	-----------------------	------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Spanc de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162
Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-156

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Assainissement Collectif

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Assainissement Collectif de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	895 902,84 €
011	Charges à caractère général	383 687,04 €
012	Charges de personnel	65 800,75 €
66	Charges financières	95 212,98 €
042	Ecritures budgétaires entre section	351 202,07 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	1 082 968,21 €
70	Produits des services	965 015,41 €
042	Ecritures budgétaires entre section	117 952,80 €
	Résultat exercice fonctionnement	187 065,37 €
002	Résultat fonctionnement reporté	245 119,24 €
	Résultat cumulé fonctionnement	432 184,61 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	537 076,69 €
16	Emprunts et dettes	217 616,12 €
20	Immobilisations incorporelles	15 792,66 €
23	Immobilisations en cours	180 673,07 €
040	Opérations ordre entre section	117 952,80 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	5 042,04 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	512 646,08 €
10	Dotations fonds divers	77 893,83 €
13	Subventions investissement	73 466,10 €
27	Immobilisations financières	5 042,04 €
040	Opération ordre entre section	351 202,07 €
041	Opération entre sections	5 042,04 €

	Résultat exercice investissement	-24 430,61 €
001	Résultat investissement reporté	-66 768,83 €
	Résultat cumulé investissement	-91 199,44 €
	Résultat clôture 2016	340 985,17 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Assainissement Collectif de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 162

Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-157

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Maison Santé

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	111 354,20 €
011	Charges à caractère général	42 169,14 €
66	Charges financières	62 739,69 €
042	Ecritures budgétaires entre section	6 445,37 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	166 540,02 €
70	Produits des services	49 603,64 €
75	Autres produits de gestion courante	116 936,38 €
	Résultat exercice fonctionnement	55 185,82 €
002	Résultat fonctionnement reporté	-34 114,37 €
	Résultat cumulé fonctionnement	21 071,45 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	1 008 758,43 €
16	Emprunts et dettes	806 528,79 €
23	Immobilisations en cours	202 229,64 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	703 391,72 €
13	Subventions investissement	689 050,00 €
23	Immobilisations en cours	7 896,35 €
040	Opération ordre entre section	6 445,37 €
	Résultat exercice investissement	-305 366,71 €
001	Résultat investissement reporté	362 802,86 €
	Résultat cumulé investissement	57 436,15 €

	Résultat clôture 2016	78 507,60 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Maison de Santé Pluridisciplinaire de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 160

Abstentions : 4 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, STEPHANE Géraldine, BIZOT Maxence

N°2017-158

Compte de Gestion – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Cinéma

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2016 du budget Cinéma de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	475 882,75 €
011	Charges à caractère général	223 800,45 €
012	Charges de personnel	104 519,19 €
66	Charges financières	14 301,54 €
67	Charges exceptionnelles	313,03 €
042	Ecritures budgétaires entre section	132 948,54 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	462 847,96 €
70	Produits des services	326 742,29 €
74	Dotations, subventions	77 014,46 €
77	Produits exceptionnels	27,21 €
042	Ecritures budgétaires entre section	59 064,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	-13 034,79 €
002	Résultat fonctionnement reporté	28 646,45 €
	Résultat cumulé fonctionnement	15 611,66 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	125 603,34 €
16	Emprunts et dettes	62 246,06 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 293,28 €
040	Opérations ordre entre section	59 064,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	132 948,54 €
040	Opération ordre entre section	132 948,54 €
	Résultat exercice investissement	7 345,20 €
001	Résultat investissement reporté	9 394,76 €
	Résultat cumulé investissement	16 739,96 €

	Résultat clôture 2016	32 351,62 €
--	-----------------------	-------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte de gestion 2016 du budget Cinéma de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 164
Pour : 164

N°2017-159

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune d’Aviré – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l’assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune d’Aviré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	234 808,73 €
011	Charges à caractère général	74 504,95 €
014	Atténuation de produits	79 545,30 €
65	Charges de gestion courante	60 752,35 €
66	Charges financières	10 030,68 €
67	Charges exceptionnelles	711,14 €
042	Ecritures budgétaires entre section	9 264,31 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	257 820,18 €
70	Produits des services	27 441,80 €
73	Impôts et taxes	155 216,04 €
74	Dotations, subventions	71 326,18 €
75	Autres produits de gestion courante	3 384,05 €
77	Produits exceptionnels	228,56 €
042	Ecritures budgétaires entre section	223,55 €
	Résultat exercice fonctionnement	23 011,45 €
002	Résultat fonctionnement reporté	176 477,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	199 488,45 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	194 693,26 €
16	Emprunts et dettes	29 554,99 €
21	Immobilisations corporelles	139 129,29 €
23	Immobilisations en cours	1 932,00 €
45	Travaux pour compte de tiers	6 118,88 €
040	Opérations ordre entre section	223,55 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	17 734,55 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	197 546,81 €
10	Dotations fonds divers	11 624,95 €
13	Subventions investissement	8 923,00 €
16	Emprunts et dettes	150 000,00 €
040	Opération ordre entre section	9 264,31 €
041	Opération entre sections	17 734,55 €
	Résultat exercice investissement	2 853,55 €

001	Résultat investissement reporté	31 471,41 €
	Résultat cumulé investissement	34 324,96 €

	Résultat de clôture 2016	233 813,41 €
--	--------------------------	--------------

Madame JAMES Marie-Agnès, maire déléguée d'Aviré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune d'Aviré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 163
Pour : 163

N°2017-160

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune d'Aviré – Budget lotissement Le Perrin II

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget lotissement Le Perrin II de la commune d'Aviré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	12 860,32 €
66	Charges financières	688,66 €
042	Ecritures budgétaires entre section	11 483,00 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	688,66 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	12 860,32 €
042	Ecritures budgétaires entre section	12 171,66 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	688,66 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	14 783,25 €
	Résultat cumulé fonctionnement	14 783,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	34 692,69 €
16	Emprunts et dettes	22 521,03 €
040	Opérations ordre entre section	12 171,66 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	11 483,00 €
040	Opération ordre entre section	11 483,00 €
	Résultat exercice investissement	-23 209,69 €
001	Résultat investissement reporté	28 253,02 €
	Résultat cumulé investissement	5 043,33 €

	Résultat de clôture 2016	19 826,58 €
--	--------------------------	-------------

Madame JAMES Marie-Agnès, maire déléguée d'Aviré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget lotissement Le Perrin II de la commune d'Aviré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

N°2017-161

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Le Bourg d'Iré – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Le Bourg d'Iré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	366 894,55 €
011	Charges à caractère général	110 381,53 €
012	Charges de personnel	17 838,77 €
014	Atténuation de produits	109 701,49 €
65	Charges de gestion courante	106 398,01 €
66	Charges financières	7 735,42 €
042	Ecritures budgétaires entre section	14 839,33 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	483 164,56 €
70	Produits des services	16 441,12 €
73	Impôts et taxes	286 241,20 €
74	Dotations, subventions	137 763,45 €
75	Autres produits de gestion courante	29 913,24 €
77	Produits exceptionnels	8 158,02 €
042	Ecritures budgétaires entre section	4 647,53 €
	Résultat exercice fonctionnement	116 270,01 €
002	Résultat fonctionnement reporté	125 000,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	241 270,01 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	307 910,32 €
16	Emprunts et dettes	38 741,51 €
20	Immobilisations incorporelles	6 138,42 €
204	Subventions équip versées	65 119,19 €
21	Immobilisations corporelles	193 263,67 €
040	Opérations ordre entre section	4 647,53 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	343 404,66 €
10	Dotations fonds divers	123 492,80 €
13	Subventions investissement	4 838,05 €
16	Emprunts et dettes	200 234,48 €
040	Opération ordre entre section	14 839,33 €
	Résultat exercice investissement	35 494,34 €

001	Résultat investissement reporté	-12 942,29 €
	Résultat cumulé investissement	22 552,05 €

	Résultat de clôture 2016	263 822,06 €
--	--------------------------	--------------

Monsieur BOULTOUREAU Hubert, maire délégué de Le Bourg d'Iré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Le Bourg d'Iré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

N°2017-162

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de La Chapelle-sur-Oudon – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte Administratif 2016 du budget communal de la commune de La Chapelle sur Oudon dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	237 703,83 €
011	Charges à caractère général	49 538,46 €
012	Charges de personnel	3 025,20 €
014	Atténuation de produits	91 123,45 €
65	Charges de gestion courante	66 044,17 €
66	Charges financières	9 338,68 €
042	Ecritures budgétaires entre section	18 633,87 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	258 002,90 €
73	Impôts et taxes	172 974,60 €
74	Dotations, subventions	78 307,46 €
75	Autres produits de gestion courante	5 978,00 €
77	Produits exceptionnels	742,84 €
		20 299,07 €
002	Résultat fonctionnement reporté	117 568,82 €
	Résultat cumulé fonctionnement	137 867,89 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	172 148,24 €
16	Emprunts et dettes	35 919,13 €
21	Immobilisations corporelles	136 229,11 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	92 652,50 €
10	Dotations fonds divers	44 065,18 €
13	Subventions investissement	29 953,45 €
040	Opération ordre entre section	18 633,87 €
	Résultat exercice investissement	-79 495,74 €

001	Résultat investissement reporté	31 896,89 €
	Résultat cumulé investissement	-47 598,85 €

	Résultat de clôture 2016	90 269,04 €
--	--------------------------	-------------

Monsieur PASSELANDE Germain, maire délégué de La Chapelle sur Oudon, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de La Chapelle sur Oudon qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

N°2017-163

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Châtelais – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Châtelais dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	421 965,03 €
011	Charges à caractère général	126 373,52 €
012	Charges de personnel	23 064,93 €
014	Atténuation de produits	165 277,65 €
65	Charges de gestion courante	67 977,42 €
66	Charges financières	18 300,77 €
042	Ecritures budgétaires entre section	20 970,74 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	500 126,94 €
013	Atténuation de charges	69,77 €
70	Produits des services	56 780,03 €
73	Impôts et taxes	266 477,11 €
74	Dotations, subventions	141 877,47 €
75	Autres produits de gestion courante	17 873,77 €
77	Produits exceptionnels	4 092,09 €
042	Ecritures budgétaires entre section	12 956,70 €
	Résultat exercice fonctionnement	78 161,91 €
002	Résultat fonctionnement reporté	69 659,90 €
	Résultat cumulé fonctionnement	147 821,81 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	423 357,53 €
16	Emprunts et dettes	285 622,48 €
20	Immobilisations incorporelles	960,00 €
204	Subventions équip versées	13 597,18 €
21	Immobilisations corporelles	110 221,17 €

040	Opérations ordre entre section	12 956,70 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	473 497,39 €
10	Dotations fonds divers	196 663,40 €
13	Subventions investissement	35 863,25 €
16	Emprunts et dettes	220 000,00 €
040	Opération ordre entre section	20 970,74 €
	Résultat exercice investissement	50 139,86 €
001	Résultat investissement reporté	-47 297,65 €
	Résultat cumulé investissement	2 842,21 €
	Résultat de clôture 2016	150 664,02 €

Monsieur HEULIN Pierre-Marie, maire délégué de Châtelais, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de châtelais qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-164

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Châtelais – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Châtelais dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	6 578,31 €
011	Charges à caractère général	6 578,31 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	5 635,00 €
74	Dotations, subventions	5 635,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	-943,31 €
002	Résultat fonctionnement reporté	1 802,17 €
	Résultat cumulé fonctionnement	858,86 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat de clôture 2016	858,86 €
--	--------------------------	----------

Monsieur HEULIN Pierre-Marie, maire délégué de Châtelais, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Châtellais qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-165

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de La Ferrière-de-Flée – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de La Ferrière-de-Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	208 739,96 €
011	Charges à caractère général	63 244,64 €
012	Charges de personnel	6 092,04 €
014	Atténuation de produits	77 161,32 €
65	Charges de gestion courante	43 975,40 €
66	Charges financières	15 966,56 €
67	Charges exceptionnelles	2 300,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	226 179,91 €
70	Produits des services	21 717,95 €
73	Impôts et taxes	127 353,17 €
74	Dotations, subventions	69 471,95 €
75	Autres produits de gestion courante	5 110,54 €
77	Produits exceptionnels	345,72 €
042	Ecritures budgétaires entre section	2 180,58 €
	Résultat exercice fonctionnement	17 439,95 €
002	Résultat fonctionnement reporté	60 000,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	77 439,95 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	77 030,39 €
16	Emprunts et dettes	24 239,69 €
21	Immobilisations corporelles	50 610,12 €
040	Opérations ordre entre section	2 180,58 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	86 736,70 €
10	Dotations fonds divers	49 118,83 €
13	Subventions investissement	17 648,00 €
27	Immobilisations financières	19 969,87 €
	Résultat exercice investissement	9 706,31 €
001	Résultat investissement reporté	-18 975,55 €
	Résultat cumulé investissement	-9 269,24 €

Résultat de clôture 2016	68 170,71 €
--------------------------	-------------

Monsieur CHAUVEAU Olivier, maire délégué de La Ferrière-de-Flée, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de La Ferrière de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-166

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de La Ferrière-de-Flée – Budget lotissement Le Ruffin II

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget lotissement Le Ruffin II de la commune de La Ferrière de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	19 969,87 €
042	Ecritures budgétaires entre section	19 969,87 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	19 969,87 €
74	Dotations, subventions	19 969,87 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	19 969,87 €
16	Emprunts et dettes	19 969,87 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	19 969,87 €
040	Opération ordre entre section	19 969,87 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

Monsieur CHAUVEAU Olivier, maire délégué de La Ferrière de Flée, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Lotissement Le Ruffin II de la commune de La Ferrière de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

DIT que ce budget est clôturé au 15/12/2016.

N°2017-167

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de L’Hôtellerie-de-Flée – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l’assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de L’Hôtellerie de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	174 546,23 €
011	Charges à caractère général	50 531,16 €
012	Charges de personnel	2 195,44 €
014	Atténuation de produits	32 165,74 €
65	Charges de gestion courante	65 766,99 €
66	Charges financières	12 855,87 €
67	Charges exceptionnelles	295,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	10 736,03 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	248 447,71 €
70	Produits des services	4 282,98 €
73	Impôts et taxes	176 757,99 €
74	Dotations, subventions	60 438,92 €
75	Autres produits de gestion courante	5 377,25 €
77	Produits exceptionnels	1 590,57 €
	Résultat exercice fonctionnement	73 901,48 €
002	Résultat fonctionnement reporté	236 714,77 €
	Résultat cumulé fonctionnement	310 616,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	239 617,21 €
16	Emprunts et dettes	24 168,98 €
20	Immobilisations incorporelles	2 028,00 €
204	Subventions équip versées	3 020,95 €
21	Immobilisations corporelles	10 907,36 €
23	Immobilisations en cours	199 241,92 €
27	Immobilisations financières	250,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	81 073,33 €
10	Dotations fonds divers	53 477,30 €
13	Subventions investissement	16 860,00 €
040	Opération ordre entre section	10 736,03 €
	Résultat exercice investissement	-158 543,88 €
001	Résultat investissement reporté	191 663,22 €
	Résultat cumulé investissement	33 119,34 €

	Résultat clôture 2016	343 735,59 €
--	-----------------------	--------------

Monsieur GROSBOIS Claude, maire délégué de L'Hôtellerie de Flée, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de L'Hôtellerie de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-168

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Louvainnes – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Louvainnes dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	322 281,55 €
011	Charges à caractère général	126 710,69 €
012	Charges de personnel	25 210,88 €
014	Atténuation de produits	109 449,45 €
65	Charges de gestion courante	36 967,74 €
66	Charges financières	1 946,37 €
042	Ecritures budgétaires entre section	21 996,42 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	350 007,52 €
70	Produits des services	39 997,48 €
73	Impôts et taxes	193 964,94 €
74	Dotations, subventions	90 850,02 €
75	Autres produits de gestion courante	23 742,02 €
77	Produits exceptionnels	1 453,06 €
	Résultat exercice fonctionnement	27 725,97 €
002	Résultat fonctionnement reporté	184 469,79 €
	Résultat cumulé fonctionnement	212 195,76 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	109 192,46 €
16	Emprunts et dettes	20 375,22 €
20	Immobilisations incorporelles	11 796,00 €
204	Subventions équip versées	10 722,62 €
21	Immobilisations corporelles	51 823,85 €
23	Immobilisations en cours	14 474,77 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	342 154,09 €
10	Dotations fonds divers	106 794,67 €
13	Subventions investissement	13 363,00 €
16	Emprunts et dettes	200 000,00 €
040	Opération ordre entre section	21 996,42 €
	Résultat exercice investissement	232 961,63 €

001	Résultat investissement reporté	-66 145,06 €
	Résultat cumulé investissement	166 816,57 €

	Résultat clôture 2016	379 012,33 €
--	-----------------------	--------------

Monsieur PELLUAU Dominique, maire délégué de Louvaines, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Louvaines qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-169

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Louvaines – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Louvaines dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	7 298,61 €
011	Charges à caractère général	7 298,61 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	5 851,74 €
74	Dotations, subventions	5 851,74 €
	Résultat exercice fonctionnement	-1 446,87 €
002	Résultat fonctionnement reporté	2 348,26 €
	Résultat cumulé fonctionnement	901,39 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	901,39 €
--	-----------------------	----------

Monsieur PELLUAU Dominique, maire délégué de Louvaines, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Louvaines qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-170

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Louvaines – Budget Lotissement Le Bocage

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Lotissement Le Bocage de la commune de Louvaines dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	210 277,84 €
011	Charges à caractère général	1 030,84 €
66	Charges financières	1 250,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	207 997,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	182 224,72 €
75	Autres produits de gestion courante	0,22 €
042	Ecritures budgétaires entre section	182 224,50 €
	Résultat exercice fonctionnement	-28 053,12 €
002	Résultat fonctionnement reporté	20 005,30 €
	Résultat cumulé fonctionnement	-8 047,82 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	182 224,50 €
040	Opérations ordre entre section	182 224,50 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	207 997,00 €
040	Opération ordre entre section	207 997,00 €
	Résultat exercice investissement	25 772,50 €
	Résultat investissement reporté	-107 997,00 €
	Résultat cumulé investissement	-82 224,50 €

	Résultat clôture 2016	-90 272,32 €
--	-----------------------	--------------

Monsieur PELLUAU Dominique, maire délégué de Louvaines, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Lotissement Le Bocage de la commune de Louvaines qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Marans – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Marans dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	301 633,06 €
011	Charges à caractère général	113 662,33 €
012	Charges de personnel	14 283,53 €
014	Atténuation de produits	42 821,57 €
65	Charges de gestion courante	113 718,91 €
66	Charges financières	7 258,91 €
67	Charges exceptionnelles	1 458,60 €
042	Ecritures budgétaires entre section	8 429,21 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	259 574,78 €
013	Atténuation de charges	361,22 €
70	Produits des services	26 674,40 €
73	Impôts et taxes	143 805,34 €
74	Dotations, subventions	82 967,10 €
75	Autres produits de gestion courante	5 766,72 €
	Résultat exercice fonctionnement	-42 058,28 €
002	Résultat fonctionnement reporté	96 354,49 €
	Résultat cumulé fonctionnement	54 296,21 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	65 842,55 €
16	Emprunts et dettes	15 411,49 €
20	Immobilisations incorporelles	7 018,14 €
21	Immobilisations corporelles	43 412,92 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	9 897,30 €
10	Dotations fonds divers	1 468,09 €
040	Opération ordre entre section	8 429,21 €
	Résultat exercice investissement	-55 945,25 €
001	Résultat investissement reporté	41 907,54 €
	Résultat cumulé investissement	-14 037,71 €

	Résultat clôture 2016	40 258,50 €
--	-----------------------	-------------

Monsieur SEJOURNE Serge, maire délégué de Marans, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Marans qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
 Pour : 162

N°2017-172

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Montguillon – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Montguillon dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	151 679,65 €
011	Charges à caractère général	51 149,81 €
012	Charges de personnel	984,12 €
014	Atténuation de produits	72 823,72 €
65	Charges de gestion courante	21 142,84 €
66	Charges financières	2 643,21 €
67	Charges exceptionnelles	1 566,93 €
042	Ecritures budgétaires entre section	1 369,02 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	169 874,49 €
70	Produits des services	8 753,76 €
73	Impôts et taxes	100 614,44 €
74	Dotations, subventions	48 483,74 €
75	Autres produits de gestion courante	3 296,16 €
77	Produits exceptionnels	913,28 €
042	Ecritures budgétaires entre section	7 813,11 €
	Résultat exercice fonctionnement	18 194,84 €
002	Résultat fonctionnement reporté	41 184,06 €
	Résultat cumulé fonctionnement	59 378,90 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	118 156,35 €
13	Subventions d'investissement	59 528,38 €
16	Emprunts et dettes	6 119,84 €
21	Immobilisations corporelles	44 695,02 €
040	Opérations ordre entre section	7 813,11 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	69 751,88 €
10	Dotations fonds divers	1 211,48 €
13	Subventions investissement	67 171,38 €
040	Opération ordre entre section	1 369,02 €
	Résultat exercice investissement	-48 404,47 €
001	Résultat investissement reporté	29 249,04 €
	Résultat cumulé investissement	-19 155,43 €

	Résultat clôture 2016	40 223,47 €
--	-----------------------	-------------

Monsieur RONCIN Joël, maire délégué de Montguillon, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Montguillon qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-173

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Montguillon – Budget Lotissement Les Lys II

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Lotissement Les Lys II de la commune de Montguillon dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	14 267,47 €
011	Charges à caractère général	14 267,47 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	26 246,80 €
70	Produits des services	26 246,80 €
	Résultat exercice fonctionnement	11 979,33 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	11 979,33 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	-32 191,60 €
	Résultat cumulé investissement	-32 191,60 €

	Résultat clôture 2016	-20 212,27 €
--	-----------------------	--------------

Monsieur RONCIN Joël, maire délégué de Montguillon, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Lotissement Les Lys II de la commune de Montguillon qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Noyant-la-Gravoyère – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	846 886,14 €
011	Charges à caractère général	323 355,74 €
012	Charges de personnel	78 905,94 €
014	Atténuation de produits	150 885,55 €
65	Charges de gestion courante	164 944,31 €
66	Charges financières	83 734,46 €
67	Charges exceptionnelles	2 984,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	42 076,14 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	1 038 539,87 €
013	Atténuation de charges	1 101,44 €
70	Produits des services	68 279,46 €
73	Impôts et taxes	466 636,51 €
74	Dotations, subventions	357 590,01 €
75	Autres produits de gestion courante	84 614,14 €
77	Produits exceptionnels	4 980,01 €
042	Ecritures budgétaires entre section	55 338,30 €
	Résultat exercice fonctionnement	191 653,73 €
002	Résultat fonctionnement reporté	275 187,50 €
	Résultat cumulé fonctionnement	466 841,23 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	339 935,93 €
16	Emprunts et dettes	144 022,27 €
20	Immobilisations incorporelles	250,00 €
21	Immobilisations corporelles	138 982,09 €
27	Immobilisations financières	1 343,27 €
040	Opérations ordre entre section	55 338,30 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	314 633,75 €
10	Dotations fonds divers	235 689,61 €
13	Subventions investissement	29 468,00 €
16	Emprunts et dettes	200,00 €
27	Immobilisations financières	7 200,00 €
040	Opération ordre entre section	42 076,14 €
	Résultat exercice investissement	-25 302,18 €
001	Résultat investissement reporté	-203 386,24 €
	Résultat cumulé investissement	-228 688,42 €

	Résultat clôture 2016	238 152,81 €
--	-----------------------	--------------

M. GAULTIER, Maire délégué de Noyant-la-Gravoyère, ne doit pas participer au vote. M. BROSSIER, représentant M. GAULTIER, n'exerce pas son pouvoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-175

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Noyant-la-Gravoyère – Budget Caisse des Ecoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	10 426,39 €
011	Charges à caractère général	10 426,39 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	10 746,50 €
74	Dotations, subventions	10 720,00 €
77	Produits exceptionnels	26,50 €
	Résultat exercice fonctionnement	320,11 €
002	Résultat fonctionnement reporté	497,14 €
	Résultat cumulé fonctionnement	817,25 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	646,95 €
10	Dotations fonds divers	646,95 €
	Résultat exercice investissement	646,95 €
001	Résultat investissement reporté	-646,95 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	817,25 €
--	-----------------------	----------

M. GAULTIER, Maire délégué de Noyant-la-Gravoyère, ne doit pas participer au vote. M. BROSSIER, représentant M. GAULTIER, n'exerce pas son pouvoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Noyant-la-Gravoyère – Budget Atlanterra Charges communes

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Atlanterra Charges Communes de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	187 879,77 €
65	Charges de gestion courante	187 879,77 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	180 735,18 €
74	Dotations, subventions	180 735,18 €
	Résultat exercice fonctionnement	-7 144,59 €
002	Résultat fonctionnement reporté	7 144,59 €
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

M. GAULTIER, Maire délégué de Noyant-la-Gravoyère, ne doit pas participer au vote. M. BROSSIER, représentant M. GAULTIER, n'exerce pas son pouvoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Atlanterra Charges Communes de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

DIT que ce budget est clôturé au 15/12/2016.

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Noyant-la-Gravoyère – Budget Atlanterra Activités Noyant

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques,

communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Atlanterra Activités Noyant de la commune de Noyant la Gravoyère dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	0,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	62 480,21 €
74	Dotations, subventions	21 209,95 €
75	Autres produits de gestion courante	41 270,26 €
	Résultat exercice fonctionnement	62 480,21 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	62 480,21 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	-62 480,21 €
	Résultat cumulé investissement	-62 480,21 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

M. GAULTIER, Maire délégué de Noyant-la-Gravoyère, ne doit pas participer au vote. M. BROSSIER, représentant M. GAULTIER, n'exerce pas son pouvoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Atlanterra Activités Noyant de la commune de Noyant la Gravoyère qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

DIT que ce budget est clôturé au 15/12/2016.

N°2017-178

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Noyseau – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Noyseau dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	809 931,84 €
011	Charges à caractère général	206 745,98 €

012	Charges de personnel	107 584,46 €
014	Atténuation de produits	296 498,49 €
65	Charges de gestion courante	90 963,34 €
66	Charges financières	33 574,35 €
67	Charges exceptionnelles	250,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	74 315,22 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	925 602,37 €
013	Atténuation de charges	2 894,01 €
70	Produits des services	84 943,87 €
73	Impôts et taxes	402 397,18 €
74	Dotations, subventions	315 180,66 €
75	Autres produits de gestion courante	44 894,51 €
77	Produits exceptionnels	5 477,92 €
042	Ecritures budgétaires entre section	69 814,22 €
	Résultat exercice fonctionnement	115 670,53 €
002	Résultat fonctionnement reporté	99 792,40 €
	Résultat cumulé fonctionnement	215 462,93 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	319 036,78 €
16	Emprunts et dettes	116 845,04 €
20	Immobilisations incorporelles	3 055,06 €
204	Subventions équip versées	3 588,14 €
21	Immobilisations corporelles	118 116,04 €
45	Travaux pour compte de tiers	6 063,48 €
040	Opérations ordre entre section	69 814,22 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	1 554,80 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	705 423,70 €
10	Dotations fonds divers	526 192,17 €
13	Subventions investissement	93 920,40 €
16	Emprunts et dettes	276,44 €
21	Immobilisations corporelles	3 101,19 €
45	Travaux pour compte de tiers	6 063,48 €
040	Opération ordre entre section	74 315,22 €
041	Opération entre sections	1 554,80 €
	Résultat exercice investissement	386 386,92 €
001	Résultat investissement reporté	-526 088,53 €
	Résultat cumulé investissement	-139 701,61 €

	Résultat clôture 2016	75 761,32 €
--	------------------------------	--------------------

Monsieur OREILLARD Gabriel, maire délégué de Nyoiseau, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Nyoiseau qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Nyoiseau – Budget caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Nyoiseau dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	5 958,03 €
011	Charges à caractère général	5 958,03 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	7 000,00 €
74	Dotations, subventions	7 000,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	1 041,97 €
002	Résultat fonctionnement reporté	1 420,16 €
	Résultat cumulé fonctionnement	2 462,13 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	2 462,13 €
--	-----------------------	------------

Monsieur OREILLARD Gabriel, maire délégué de Nyoiseau, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Nyoiseau qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

Compte Administratif – exercice 2016 – SIREMIF

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget SIREMIF dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	72 148,06 €
011	Charges à caractère général	16 784,08 €
65	Charges de gestion courante	13 000,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	42 363,98 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	48 085,63 €
70	Produits des services	2 825,75 €
75	Autres produits de gestion courante	2 895,90 €
77	Produits exceptionnels	25 000,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	17 363,98 €
	Résultat exercice fonctionnement	-24 062,43 €
002	Résultat fonctionnement reporté	25 728,30 €
	Résultat cumulé fonctionnement	1 665,87 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	17 363,98 €
040	Opérations ordre entre section	17 363,98 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	42 363,98 €
040	Opération ordre entre section	42 363,98 €
	Résultat exercice investissement	25 000,00 €
001	Résultat investissement reporté	4 921,51 €
	Résultat cumulé investissement	29 921,51 €

	Résultat clôture 2016	31 587,38 €
--	-----------------------	-------------

Monsieur OREILLARD Gabriel, Président du syndicat SIREMIF, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget SIREMIF qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-181

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de St-Martin-du-Bois – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de St Martin du Bois dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	548 060,63 €
011	Charges à caractère général	153 734,80 €
012	Charges de personnel	61 272,98 €
014	Atténuation de produits	148 747,22 €
65	Charges de gestion courante	97 297,55 €

66	Charges financières	37 753,58 €
042	Ecritures budgétaires entre section	49 254,50 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	581 215,84 €
013	Atténuation de charges	246,00 €
70	Produits des services	71 740,83 €
73	Impôts et taxes	287 251,63 €
74	Dotations, subventions	176 107,13 €
75	Autres produits de gestion courante	37 917,70 €
77	Produits exceptionnels	125,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	7 827,55 €
	Résultat exercice fonctionnement	33 155,21 €
002	Résultat fonctionnement reporté	112 095,25 €
	Résultat cumulé fonctionnement	145 250,46 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	136 909,39 €
16	Emprunts et dettes	71 616,72 €
204	Subventions équip versées	30 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	27 465,12 €
040	Opérations ordre entre section	7 827,55 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	172 506,58 €
10	Dotations fonds divers	122 896,58 €
16	Emprunts et dettes	355,50 €
040	Opération ordre entre section	49 254,50 €
	Résultat exercice investissement	35 597,19 €
001	Résultat investissement reporté	-117 337,07 €
	Résultat cumulé investissement	-81 739,88 €

	Résultat clôture 2016	63 510,58 €
--	------------------------------	--------------------

Monsieur BELLIER André, maire délégué de St Martin du Bois, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de St Martin du Bois qui donne les résultats suivants :

Pour : 161
Abstention : 1 - Emmanuel DROUIN

N°2017-182

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de St-Martin-du-Bois – Budget Caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de St Martin du Bois dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	49 434,68 €
011	Charges à caractère général	21 488,29 €
012	Charges de personnel	26 484,09 €
67	Charges exceptionnelles	1 462,30 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	48 088,90 €
74	Dotations, subventions	48 088,90 €
	Résultat exercice fonctionnement	-1 345,78 €
002	Résultat fonctionnement reporté	2 695,42 €
	Résultat cumulé fonctionnement	1 349,64 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	1 349,64 €
--	-----------------------	------------

Monsieur BELLIER André, maire délégué de St Martin du Bois, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de St Martin du Bois qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162

Pour : 162

N°2017-183

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de St-Sauveur-de-Flée – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de St Sauveur de Flée dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	155 998,65 €
011	Charges à caractère général	62 563,65 €
012	Charges de personnel	12 135,96 €
014	Atténuation de produits	45 075,99 €
65	Charges de gestion courante	34 650,21 €
66	Charges financières	1 572,84 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	204 770,27 €
013	Atténuation de charges	3 928,08 €
70	Produits des services	16 260,32 €
73	Impôts et taxes	118 887,78 €

74	Dotations, subventions	56 335,69 €
75	Autres produits de gestion courante	7 048,40 €
77	Produits exceptionnels	2 310,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	48 771,62 €
002	Résultat fonctionnement reporté	129 653,15 €
	Résultat cumulé fonctionnement	178 424,77 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	78 759,50 €
16	Emprunts et dettes	5 004,04 €
23	Immobilisations en cours	73 755,46 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	77 768,91 €
10	Dotations fonds divers	39 747,82 €
13	Subventions investissement	37 048,91 €
23	Immobilisations en cours	972,18 €
	Résultat exercice investissement	-990,59 €
001	Résultat investissement reporté	-23 243,26 €
	Résultat cumulé investissement	-24 233,85 €

	Résultat clôture 2016	154 190,92 €
--	-----------------------	--------------

Madame BOURDAIS Marie-Paule, maire déléguée de St Sauveur de Flée, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de St Sauveur de Flée qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-184

Compte Administratif – exercice 2016 – SIUP Les 3 Plumes

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget SIUP Les 3 Plumes dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	26 569,17 €
011	Charges à caractère général	8 464,40 €
012	Charges de personnel	15 976,87 €
65	Charges de gestion courante	2 127,90 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	26 946,05 €
013	Atténuation de charges	625,00 €
70	Produits des services	6 796,80 €
74	Dotations, subventions	19 239,61 €
77	Produits exceptionnels	284,64 €
	Résultat exercice fonctionnement	376,88 €

002	Résultat fonctionnement reporté	14 732,37 €
	Résultat cumulé fonctionnement	15 109,25 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	9 983,00 €
21	Immobilisations corporelles	9 983,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	3 821,57 €
10	Dotations fonds divers	1 996,87 €
13	Subventions investissement	1 824,70 €
	Résultat exercice investissement	-6 161,43 €
001	Résultat investissement reporté	-1 715,87 €
	Résultat cumulé investissement	-7 877,30 €
	Résultat clôture 2016	7 231,95 €

Madame BOURDAIS Marie-Paule, Présidente du syndicat SIUP Les 3 Plumes, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget SIUP les 3 Plumes qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-185

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Ste-Gemmes d’Andigné – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l’assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Ste Gemmes d’Andigné dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	659 905,89 €
011	Charges à caractère général	155 102,59 €
012	Charges de personnel	23 047,95 €
014	Atténuation de produits	191 648,17 €
65	Charges de gestion courante	200 854,97 €
66	Charges financières	2 004,39 €
042	Ecritures budgétaires entre section	87 247,82 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	904 289,73 €
013	Atténuation de charges	578,74 €
70	Produits des services	23 160,72 €
73	Impôts et taxes	621 106,15 €
74	Dotations, subventions	190 854,27 €
75	Autres produits de gestion courante	5 284,50 €
77	Produits exceptionnels	52 104,55 €

042	Ecritures budgétaires entre section	11 200,80 €
	Résultat exercice fonctionnement	244 383,84 €
002	Résultat fonctionnement reporté	22 794,73 €
	Résultat cumulé fonctionnement	267 178,57 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	793 623,92 €
16	Emprunts et dettes	19 781,97 €
20	Immobilisations incorporelles	91 189,24 €
204	Subventions équip versées	99 189,13 €
21	Immobilisations corporelles	563 854,33 €
040	Opérations ordre entre section	11 200,80 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	8 408,45 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	553 160,57 €
10	Dotations fonds divers	457 504,30 €
040	Opération ordre entre section	87 247,82 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	8 408,45 €
	Résultat exercice investissement	-240 463,35 €
001	Résultat investissement reporté	1 357 728,43 €
	Résultat cumulé investissement	1 117 265,08 €

	Résultat clôture 2016	1 384 443,65 €
--	-----------------------	----------------

Monsieur TAULNAY Jean-Claude, maire délégué de Ste Gemmes d'Andigné, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Ste Gemmes d'Andigné qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour : 162

N°2017-186

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget communal

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	4 899 871,65 €
011	Charges à caractère général	1 611 382,72 €
012	Charges de personnel	190 515,57 €
014	Atténuation de produits	1 403 989,68 €
65	Charges de gestion courante	882 696,93 €
66	Charges financières	213 589,63 €
67	Charges exceptionnelles	3 494,42 €

042	Ecritures budgétaires entre section	594 202,70 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	5 674 091,58 €
013	Atténuation de charges	30 703,19 €
70	Produits des services	269 649,08 €
73	Impôts et taxes	3 563 198,06 €
74	Dotations, subventions	1 588 651,02 €
75	Autres produits de gestion courante	99 469,31 €
77	Produits exceptionnels	31 267,32 €
042	Ecritures budgétaires entre section	91 153,60 €
	Résultat exercice fonctionnement	774 219,93 €
002	Résultat fonctionnement reporté	554 856,82 €
	Résultat cumulé fonctionnement	1 329 076,75 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	4 304 630,58 €
16	Emprunts et dettes	641 447,39 €
20	Immobilisations incorporelles	37 678,63 €
204	Subventions équip versées	415 989,25 €
21	Immobilisations corporelles	352 405,07 €
23	Immobilisations en cours	2 751 041,36 €
040	Opérations ordre entre section	91 153,60 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	14 915,28 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	5 354 699,85 €
10	Dotations fonds divers	1 669 776,71 €
13	Subventions investissement	67 087,40 €
16	Emprunts et dettes	3 000 000,00 €
23	Immobilisations en cours	8 717,76 €
040	Opération ordre entre section	594 202,70 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	14 915,28 €
	Résultat exercice investissement	1 050 069,27 €
001	Résultat investissement reporté	-1 772 700,39 €
	Résultat cumulé investissement	-722 631,12 €

	Résultat clôture 2016	606 445,63 €
--	------------------------------	---------------------

Monsieur GRIMAUD Gilles, maire de la commune déléguée de Segré en 2016, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget communal de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 159

Abstentions : 3 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

2017-187

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget Caisse des écoles

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques,

communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	3 101,44 €
011	Charges à caractère général	3 101,44 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	3 159,50 €
70	Produits des services	1 551,50 €
74	Dotations, subventions	1 608,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	58,06 €
002	Résultat fonctionnement reporté	631,26 €
	Résultat cumulé fonctionnement	689,32 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €

	Résultat clôture 2016	689,32 €
--	-----------------------	----------

Monsieur GRIMAUD Gilles, maire de la commune déléguée de Segré en 2016, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Caisse des Ecoles de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 161
Abstention : 1 - BIZOT Maxence

N°2017-188

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget Locaux Centre Ville

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Locaux Centre Ville de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	78 401,59 €
011	Charges à caractère général	17 940,84 €
66	Charges financières	7 738,75 €
042	Ecritures budgétaires entre section	52 722,00 €

	FONCTIONNEMENT - RECETTES	184 160,06 €
70	Produits des services	13 489,00 €
75	Autres produits de gestion courante	170 671,06 €
	Résultat exercice fonctionnement	105 758,47 €
002	Résultat fonctionnement reporté	28 305,25 €
	Résultat cumulé fonctionnement	134 063,72 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	174 728,70 €
16	Emprunts et dettes	141 728,70 €
21	Immobilisations corporelles	33 000,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	138 714,73 €
10	Dotations fonds divers	85 992,73 €
040	Opération ordre entre section	52 722,00 €
	Résultat exercice investissement	-36 013,97 €
001	Résultat investissement reporté	-85 992,73 €
	Résultat cumulé investissement	-122 006,70 €

	Résultat clôture 2016	12 057,02 €
--	-----------------------	-------------

Monsieur GRIMAUD Gilles, maire de la commune déléguée de Segré en 2016, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Locaux Centre Ville de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 159

Abstentions : 3 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

N°2017-189

Compte Administratif – exercice 2016 – Commune de Segré – Budget Lotissement Renier Tertiaire

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Lotissement Renier Tertiaire de la commune de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	0,00 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €

	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	-11 606,84 €
	Résultat cumulé investissement	-11 606,84 €

	Résultat clôture 2016	-11 606,84 €
--	-----------------------	--------------

Monsieur GRIMAUD Gilles, maire de la commune déléguée de Segré en 2016, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Lotissement Renier Tertiaire de la commune de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 159

Abstentions : 3 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

N°2017-190

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Général

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget général de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	11 563 734,06 €
011	Charges à caractère général	996 551,39 €
012	Charges de personnel	6 348 634,82 €
014	Atténuation de produits	1 771 533,73 €
65	Charges de gestion courante	1 880 085,62 €
66	Charges financières	294 782,69 €
67	Charges exceptionnelles	5 090,22 €
042	Ecritures budgétaires entre section	267 055,59 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	12 667 141,63 €
013	Atténuation de charges	164 048,89 €
70	Produits des services	1 800 200,02 €
73	Impôts et taxes	8 574 349,78 €
74	Dotations, subventions	2 046 005,01 €
75	Autres produits de gestion courante	45 422,30 €
77	Produits exceptionnels	16 041,07 €
042	Ecritures budgétaires entre section	21 074,56 €
	Résultat exercice fonctionnement	1 103 407,57 €
002	Résultat fonctionnement reporté	2 003 967,14 €
	Résultat cumulé fonctionnement	3 107 374,71 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	1 448 641,28 €
16	Emprunts et dettes	648 584,08 €

20	Immobilisations incorporelles	44 118,29 €
204	Subventions équip versées	84 827,77 €
21	Immobilisations corporelles	109 034,51 €
23	Immobilisations en cours	541 002,07 €
040	Opérations ordre entre section	21 074,56 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	1 420 133,53 €
10	Dotations fonds divers	823 721,94 €
13	Subventions investissement	4 356,00 €
16	Emprunts et dettes	315 000,00 €
27	Immobilisations financières	10 000,00 €
040	Opération ordre entre section	267 055,59 €
	Résultat exercice investissement	-28 507,75 €
001	Résultat investissement reporté	-809 526,94 €
	Résultat cumulé investissement	-838 034,69 €
	Résultat clôture 2016	2 269 340,02 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré historique, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget général de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 160

Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-191

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Industrie

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget industrie de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	1 608 572,29 €
011	Charges à caractère général	65 034,22 €
65	Charges de gestion courante	3 839,00 €
66	Charges financières	25 943,99 €
042	Ecritures budgétaires entre section	1 513 755,08 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	1 660 989,64 €
70	Produits des services	50 445,00 €
75	Autres produits de gestion courante	470 675,64 €
77	Produits exceptionnels	1 087 480,00 €
042	Ecritures budgétaires entre section	52 389,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	52 417,35 €
002	Résultat fonctionnement reporté	84 063,73 €

	Résultat cumulé fonctionnement	136 481,08 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	1 171 403,28 €
16	Emprunts et dettes	724 585,00 €
21	Immobilisations corporelles	66 668,72 €
23	Immobilisations en cours	327 760,56 €
040	Opérations ordre entre section	52 389,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	1 513 755,08 €
040	Opération ordre entre section	1 513 755,08 €
	Résultat exercice investissement	342 351,80 €
001	Résultat investissement reporté	10 620,94 €
	Résultat cumulé investissement	352 972,74 €
	Résultat clôture 2016	489 453,82 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget industrie de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 160

Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-192

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Piscine

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Piscine de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	708 199,32 €
011	Charges à caractère général	314 061,30 €
012	Charges de personnel	358 166,85 €
65	Charges de gestion courante	5 831,83 €
66	Charges financières	11 609,94 €
67	Charges exceptionnelles	414,84 €
042	Ecritures budgétaires entre section	18 114,56 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	773 578,31 €
013	Atténuation de charges	4 340,75 €
70	Produits des services	367 129,16 €
75	Autres produits de gestion courante	402 065,80 €
77	Produits exceptionnels	42,60 €
	Résultat exercice fonctionnement	65 378,99 €
002	Résultat fonctionnement reporté	121 149,81 €

	Résultat cumulé fonctionnement	186 528,80 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	105 935,55 €
16	Emprunts et dettes	28 761,98 €
20	Immobilisations incorporelles	2 880,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 731,07 €
23	Immobilisations en cours	68 562,50 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	321 197,35 €
10	Dotations fonds divers	220 082,79 €
16	Emprunts et dettes	83 000,00 €
040	Opération ordre entre section	18 114,56 €
	Résultat exercice investissement	215 261,80 €
001	Résultat investissement reporté	-208 140,79 €
	Résultat cumulé investissement	7 121,01 €
	Résultat clôture 2016	193 649,81 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget piscine de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour: 162

N°2017-193

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Parc Exposition

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Parc Exposition de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	288 157,10 €
011	Charges à caractère général	131 749,60 €
012	Charges de personnel	130 719,60 €
66	Charges financières	1 496,48 €
042	Ecritures budgétaires entre section	24 191,42 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	345 874,77 €
013	Atténuation de charges	13 788,54 €
70	Produits des services	56 698,84 €
75	Autres produits de gestion courante	263 415,14 €
77	Produits exceptionnels	2 887,16 €

042	Ecritures budgétaires entre section	9 085,09 €
	Résultat exercice fonctionnement	57 717,67 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	57 717,67 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	123 863,09 €
16	Emprunts et dettes	51 952,03 €
21	Immobilisations corporelles	5 921,97 €
23	Immobilisations en cours	56 904,00 €
040	Opérations ordre entre section	9 085,09 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	175 788,81 €
10	Dotations fonds divers	111 597,39 €
16	Emprunts et dettes	40 000,00 €
040	Opération ordre entre section	24 191,42 €
	Résultat exercice investissement	51 925,72 €
001	Résultat investissement reporté	-109 643,39 €
	Résultat cumulé investissement	-57 717,67 €

	Résultat clôture 2016	0,00 €
--	-----------------------	--------

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Parc Exposition de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 160

Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-194

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Centre Multi-Accueil

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Centre Multi Accueil de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	909 650,06 €
011	Charges à caractère général	96 040,29 €
012	Charges de personnel	777 089,83 €
65	Charges de gestion courante	73,20 €
66	Charges financières	21 508,41 €
042	Ecritures budgétaires entre section	14 938,33 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	984 760,17 €

013	Atténuation de charges	92 872,22 €
70	Produits des services	586 001,54 €
74	Dotations, subventions	167 650,34 €
75	Autres produits de gestion courante	138 236,07 €
	Résultat exercice fonctionnement	75 110,11 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	75 110,11 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	153 935,64 €
16	Emprunts et dettes	80 137,33 €
20	Immobilisations incorporelles	2 091,00 €
21	Immobilisations corporelles	18 622,92 €
23	Immobilisations en cours	53 084,39 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	146 485,40 €
10	Dotations fonds divers	75 487,87 €
13	Subventions investissement	56 059,20 €
040	Opération ordre entre section	14 938,33 €
	Résultat exercice investissement	-7 450,24 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-89 159,87 €
	Résultat cumulé investissement	-96 610,11 €

	Résultat clôture 2016	-21 500,00 €
--	-----------------------	--------------

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Centre Multi Accueil de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : **161**
Abstention : **1** - STEPHANE Géraldine

N°2017-195

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Lotissement Perdrière

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Lotissement La Perdrière de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	518,40 €
011	Charges à caractère général	270,00 €
66	Charges financières	125,68 €

043	Ecritures budgétaires intérieur section	122,72 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	518,40 €
042	Ecritures budgétaires entre section	395,68 €
043	Ecritures budgétaires intérieur section	122,72 €
	Résultat exercice fonctionnement	0,00 €
002	Résultat fonctionnement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	0,00 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	19 025,92 €
16	Emprunts et dettes	18 630,24 €
040	Opérations ordre entre section	395,68 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	-19 025,92 €
001	Résultat investissement reporté	-145 502,12 €
	Résultat cumulé investissement	-164 528,04 €

	Résultat clôture 2016	-164 528,04 €
--	-----------------------	---------------

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Lotissement La Perdrière de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 162
Pour: 162

N°2017-196

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget SPANC

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Spanc de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	13 294,68 €
011	Charges à caractère général	2 500,00 €
012	Charges de personnel	10 794,68 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	12 825,00 €
70	Produits des services	7 299,00 €
74	Dotations, subventions	5 526,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	-469,68 €
002	Résultat fonctionnement reporté	6 578,00 €
	Résultat cumulé fonctionnement	6 108,32 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	0,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	0,00 €
	Résultat exercice investissement	0,00 €
001	Résultat investissement reporté	0,00 €
	Résultat cumulé investissement	0,00 €
Résultat clôture 2016		6 108,32 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Spanc de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 160
Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-197

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Assainissement Collectif

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Assainissement Collectif de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	895 902,84 €
011	Charges à caractère général	383 687,04 €
012	Charges de personnel	65 800,75 €
66	Charges financières	95 212,98 €
042	Ecritures budgétaires entre section	351 202,07 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	1 082 968,21 €
70	Produits des services	965 015,41 €
042	Ecritures budgétaires entre section	117 952,80 €
	Résultat exercice fonctionnement	187 065,37 €
002	Résultat fonctionnement reporté	245 119,24 €
	Résultat cumulé fonctionnement	432 184,61 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	537 076,69 €
16	Emprunts et dettes	217 616,12 €
20	Immobilisations incorporelles	15 792,66 €
23	Immobilisations en cours	180 673,07 €
040	Opérations ordre entre section	117 952,80 €
041	Opérations ordre à l'intérieur section	5 042,04 €

	INVESTISSEMENT - RECETTES	512 646,08 €
10	Dotations fonds divers	77 893,83 €
13	Subventions investissement	73 466,10 €
27	Immobilisations financières	5 042,04 €
040	Opération ordre entre section	351 202,07 €
041	Opération entre sections	5 042,04 €
	Résultat exercice investissement	-24 430,61 €
001	Résultat investissement reporté	-66 768,83 €
	Résultat cumulé investissement	-91 199,44 €
	Résultat clôture 2016	340 985,17 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Assainissement Collectif de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Pour : 160

Abstentions : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

N°2017-198

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Maison de Santé

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	111 354,20 €
011	Charges à caractère général	42 169,14 €
66	Charges financières	62 739,69 €
042	Ecritures budgétaires entre section	6 445,37 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	166 540,02 €
70	Produits des services	49 603,64 €
75	Autres produits de gestion courante	116 936,38 €
	Résultat exercice fonctionnement	55 185,82 €
002	Résultat fonctionnement reporté	-34 114,37 €
	Résultat cumulé fonctionnement	21 071,45 €

	INVESTISSEMENT	CA 2016
	INVESTISSEMENT - DEPENSES	1 008 758,43 €
16	Emprunts et dettes	806 528,79 €
23	Immobilisations en cours	202 229,64 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	703 391,72 €

13	Subventions investissement	689 050,00 €
23	Immobilisations en cours	7 896,35 €
040	Opération ordre entre section	6 445,37 €
	Résultat exercice investissement	-305 366,71 €
001	Résultat investissement reporté	362 802,86 €
	Résultat cumulé investissement	57 436,15 €
	Résultat clôture 2016	78 507,60 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

Monsieur GRANIER Jean-Claude, intéressé à l'affaire, ne participe pas au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Maison de Santé Pluridisciplinaire de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants **161**
Pour : **158**
Abstentions : **3** - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

N°2017-199

Compte Administratif – exercice 2016 – Communauté de Communes du Canton de Segré – Budget Cinéma

Madame COQUEREAU, adjointe aux finances, expose à l'assemblée que les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 des anciennes collectivités (communes historiques, communauté de Communes du Canton de Segré, siremif, siup et caisses des écoles) doivent être approuvés par le conseil municipal de Segré-en-Anjou Bleu.

Elle présente aux membres du Conseil le compte administratif 2016 du budget Cinéma de la Communauté de Communes du Canton de Segré dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	CA 2016
	FONCTIONNEMENT - DEPENSES	475 882,75 €
011	Charges à caractère général	223 800,45 €
012	Charges de personnel	104 519,19 €
66	Charges financières	14 301,54 €
67	Charges exceptionnelles	313,03 €
042	Ecritures budgétaires entre section	132 948,54 €
	FONCTIONNEMENT - RECETTES	462 847,96 €
70	Produits des services	326 742,29 €
74	Dotations, subventions	77 014,46 €
77	Produits exceptionnels	27,21 €
042	Ecritures budgétaires entre section	59 064,00 €
	Résultat exercice fonctionnement	-13 034,79 €
002	Résultat fonctionnement reporté	28 646,45 €
	Résultat cumulé fonctionnement	15 611,66 €
	INVESTISSEMENT	CA 2016

	INVESTISSEMENT - DEPENSES	125 603,34 €
16	Emprunts et dettes	62 246,06 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 293,28 €
040	Opérations ordre entre section	59 064,00 €
	INVESTISSEMENT - RECETTES	132 948,54 €
040	Opération ordre entre section	132 948,54 €
	Résultat exercice investissement	7 345,20 €
001	Résultat investissement reporté	9 394,76 €
	Résultat cumulé investissement	16 739,96 €
	Résultat clôture 2016	32 351,62 €

Monsieur GRIMAUD Gilles, Président de la communauté de Communes du Canton de Segré, quitte la salle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE au vote du compte administratif 2016 du budget Cinéma de la communauté de Communes du Canton de Segré qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants 162
Pour : 162

N°2017-200

Affectation des résultats – exercice 2016 - Budget Cinéma Le Maingué

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 5 janvier 2017 créant les budgets de la commune nouvelle Segré en Anjou Bleu,

CONSIDERANT que le budget Cinéma Le Maingué reprend les écritures du budget historique suivant :

- Budget cinéma de la Communauté de Communes

VU le résultat de l'exercice 2016 de ce budget déterminé comme suit,

	investissement	fonctionnement	total sections
recettes	132 948,54 €	462 847,96 €	595 796,50 €
dépenses	125 603,34 €	475 882,75 €	601 486,09 €
résultat exercice	7 345,20 €	-13 034,79 €	-5 689,59 €
résultat reporté	9 394,76 €	28 646,45 €	38 041,21 €
résultat de clôture 2016	16 739,96 €	15 611,66 €	32 351,62 €
solde restes à réaliser	-11 600,00 €		-11 600,00 €
résultat global	5 139,96 €	15 611,66 €	20 751,62 €

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote qui donne le résultat suivant :

Pour : 159
Abstention : 1 - BIZOT Maxence

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

R I	Article 1068 – Excédent fonct capitalisé	0.00 €
R I	Chapitre 001 – solde investissement reporté	16 739.96 €
R F	Chapitre 002 – résultat fonctionnement reporté	15 611.66 €

N°2017-201

Affectation des résultats – exercice 2016 - Budget Locaux Centre Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 5 janvier 2017 créant les budgets de la commune nouvelle Segré en Anjou Bleu,

CONSIDERANT que le budget Locaux Centre Ville reprend les écritures du budget historique suivant :

- Budget Locaux Centre Ville de la Commune de Segré

VU le résultat de l'exercice 2016 de ce budget déterminé comme suit,

	investissement	fonctionnement	total sections
recettes	138 714,73 €	184 160,06 €	322 874,79 €
dépenses	174 728,70 €	78 401,59 €	253 130,29 €
résultat exercice	-36 013,97 €	105 758,47 €	69 744,50 €
résultat reporté	-85 992,73 €	28 305,25 €	-57 687,48 €
résultat de clôture 2016	-122 006,70 €	134 063,72 €	12 057,02 €
solde restes à réaliser	0,00 €		0,00 €
résultat global	-122 006,70 €	134 063,72 €	12 057,02 €

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote qui donne le résultat suivant :

A l'Unanimité

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

R I	Article 1068 – Excédent fonct capitalisé	122 006.70 €
D I	Chapitre 001 – solde investissement reporté	122 006.70 €
R F	Chapitre 002 – résultat fonctionnement reporté	12 057.02 €

N°2017-202

Affectation des résultats – exercice 2016 - Budget Maison de Santé

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 5 janvier 2017 créant les budgets de la commune nouvelle Segré en Anjou Bleu,

CONSIDERANT que le budget « Maisons de Santé » retrace les écritures comptables liées aux maisons de santé du territoire et reprend les écritures du budget historique suivant :

- Budget Maison de Santé de la Communauté de Communes

VU le résultat de l'exercice 2016 de ce budget déterminé comme suit,

	investissement	fonctionnement	total sections
recettes	703 391,72 €	166 540,02 €	869 931,74 €
dépenses	1 008 758,43 €	111 354,20 €	1 120 112,63 €
résultat exercice	-305 366,71 €	55 185,82 €	-250 180,89 €
résultat reporté	362 802,86 €	-34 114,37 €	328 688,49 €
résultat de clôture 2016	57 436,15 €	21 071,45 €	78 507,60 €
solde restes à réaliser	879 000,00 €		879 000,00 €
résultat global	936 436,15 €	21 071,45 €	957 507,60 €

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote qui donne le résultat suivant :

Pour : 157

Abstention : 3 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, BIZOT Maxence

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

R I	Article 1068 – Excédent fonct capitalisé	0.00 €
R I	Chapitre 001 – solde investissement reporté	57 436.15 €
R F	Chapitre 002 – résultat fonctionnement reporté	21 071.45 €

N°2017-203

Affectation des résultats – exercice 2016 - Budget Assainissement Collectif

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 5 janvier 2017 créant les budgets de la commune nouvelle Segré en Anjou Bleu,

CONSIDERANT que le budget Assainissement Collectif reprend les écritures du budget historique suivant :

- Budget Assainissement Collectif de la Communauté de Communes

VU le résultat de l'exercice 2016 de ce budget déterminé comme suit,

	investissement	fonctionnement	total sections
recettes	512 646,08 €	1 082 968,21 €	1 595 614,29 €
dépenses	537 076,69 €	895 902,84 €	1 432 979,53 €
résultat exercice	-24 430,61 €	187 065,37 €	162 634,76 €
résultat reporté	-66 768,83 €	245 119,24 €	178 350,41 €
résultat de clôture 2016	-91 199,44 €	432 184,61 €	340 985,17 €
solde restes à réaliser	-70 000,00 €		-70 000,00 €
résultat global	-161 199,44 €	432 184,61 €	270 985,17 €

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote qui donne le résultat suivant :

Pour : 158

Abstention : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

R I	Article 1068 – Excédent fonct capitalisé	161 199.44 €
D I	Chapitre 001 – solde investissement reporté	91 199.44 €
R F	Chapitre 002 – résultat fonctionnement reporté	270 985.17 €

N°2017-204

Affectation des résultats – exercice 2016 - Budget Lotissements

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 5 janvier 2017 créant les budgets de la commune nouvelle Segré en Anjou Bleu,

CONSIDERANT que le budget Lotissement reprend les écritures des budgets historiques suivants :

- Budget Lotissement Renier Tertiaire de la Commune de Segré
- Budget Lotissement Perrin II de la Commune d'Aviré
- Budget Lotissement des Lys II de la Commune de Montguillon
- Budget Lotissement Le Bocage de la Commune de Louvaines

VU le résultat consolidé de l'exercice 2016 de ces budgets déterminés comme suit,

	investissement	fonctionnement	total sections
recettes	239 449,87 €	241 301,71 €	480 751,58 €
dépenses	236 887,06 €	257 375,50 €	494 262,56 €
résultat exercice	2 562,81 €	-16 073,79 €	-13 510,98 €
résultat reporté	-123 542,42 €	34 788,55 €	-88 753,87 €
résultat de clôture 2016	-120 979,61 €	18 714,76 €	-102 264,85 €
solde restes à réaliser	0,00 €		0,00 €
résultat global	-120 979,61 €	18 714,76 €	-102 264,85 €

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote qui donne le résultat suivant :

Pour : 158

Abstention : 2 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

R I	Article 1068 – Excédent fonct capitalisé	18 714.76 €
D I	Chapitre 001 – solde investissement reporté	120 979.61 €
R F	Chapitre 002 – résultat fonctionnement reporté	0.00 €

N°2017-205

Affectation des résultats – exercice 2016 - Budget communal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU sa délibération du 5 janvier 2017 créant les budgets de la commune nouvelle Segré en Anjou Bleu,

CONSIDERANT que le budget communal reprend les écritures des budgets historiques suivants :

- Budgets communaux des communes
- Budgets général + piscine + parc + multi accueil de la Communauté de Communes de Segré
- Budget SIUP
- Budget SIREMIF
- Budgets Caisse des écoles

VU le résultat consolidé de l'exercice 2016 de ces budgets déterminés comme suit,

	investissement	fonctionnement	total sections
recettes	10 985 345,61 €	27 008 576,85 €	37 993 922,46 €
dépenses	9 540 566,95 €	23 992 162,62 €	33 532 729,57 €
résultat exercice	1 444 778,66 €	3 016 414,23 €	4 461 192,89 €
résultat reporté	-2 318 111,81 €	4 476 780,71 €	2 158 668,90 €
résultat de clôture 2016	-873 333,15 €	7 493 194,94 €	6 619 861,79 €
solde restes à réaliser	-771 840,00 €		-771 840,00 €
résultat global	-1 645 173,15 €	7 493 194,94 €	5 848 021,79 €

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote qui donne le résultat suivant :

Pour : 156

Abstention : 4 - DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel, STEPHANE Géraldine, BIZOT Maxence

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

R I	Article 1068 – Excédent fonct capitalisé	1 645 173.15 €
D I	Chapitre 001 – solde investissement reporté	873 333.15 €
R F	Chapitre 002 – résultat fonctionnement reporté	5 848 021.79 €

Avant de présenter ces dossiers, Madame BOURDAIS expose qu'elle est très impressionnée de prendre la parole devant une telle assemblée.

Elle informe qu'elle découvre la « petite enfance » progressivement, et trouve qu'il s'agit d'un bel ensemble, fonctionnant avec une belle équipe de professionnels.

Elle profite de cette réunion pour saluer l'investissement de Madame GASNIER, à qui elle succède, pendant de nombreuses années. Elle connaît toute l'implication et les moyens humains qu'elle a pu tisser dans cette structure. Elle tenait à la remercier pour tout ce travail.

N°2017-206

Centre multi-accueil Récré A Lune- Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire

Madame l'Adjointe au Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de signer une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire afin de percevoir les prestations de service « unique » pour le Centre multi-accueil Récré A Lune.

Aussi, elle propose au Conseil Municipal d'approuver la signature de cette convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la convention à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « unique » pour le centre multi-accueil Récré A Lune,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer cette convention, conclue du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Madame BOURDAIS précise que la PSU est la prestation que paie la CAF pour combler la différence entre le montant payé par la famille, en fonction de son quotient familial, et le coût horaire de la structure.

N°2017-207

Relais Assistantes Maternelles - Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire

Madame l'Adjointe au Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de signer une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire afin de percevoir les prestations de service « Relais Assistantes Maternelles ».

Aussi, elle propose au Conseil Municipal d'approuver la signature de cette convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la convention à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Relais Assistantes Maternelles » pour le Relais Assistantes Maternelles du centre Récré A Lune,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer cette convention, conclue du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

N°2017-208

Centre multi-accueil Récré A Lune – Projet social

Madame l'Adjointe au Maire présente au Conseil Municipal le projet social du Centre Multi-accueil Récré A Lune.

Elle propose au Conseil d'approuver ce projet social du centre multi-accueil Récré A Lune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

Pour :	145	
Contre :	4	- FREMY Didier, ABELARD Isabelle, AVERTY Arnaud, BIOTEAU Stéphanie
Abstentions :	10	- SEJOURNE Serge, SAVARIS Claude, CHAUVIN Hélène, BOCAGE Frédéric, HEYNER-ROUSSEAUX Marion, FLORTE Ludovic, MAINFROID Mary, SAUVAGE Véronique, STEPHANE Géraldine, BIZOT Maxence
N'a pas participé au vote	1	- BOUILLET-LE LIBOUX Jérémy

APPROUVE le projet social du centre multi-accueil Récré A Lune,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Madame BOURDAIS informe qu'une erreur s'est glissée dans le projet social et que celui-ci sera modifié en conséquence. Au paragraphe 2-3, la référence au centre de loisirs de Marans n'a pas lieu d'être.

En réponse à Madame ABELARD, Monsieur GRIMAUD explique que la commune est obligée d'avoir un principe d'équité pour les enfants, qui se cale, en ce qui concerne les services proposés, aussi sur les écoles publiques. Ces services n'étant pas accessibles aux enfants des écoles publiques, mais simplement réservés aux élèves des écoles privées, il a été fait le choix de ne pas le maintenir.

Il ajoute que ce n'est pas parce que la commune ne finance pas ce projet que l'accueil de loisirs doit fermer.

Il confirme que le financement de la commune à ce service s'arrêtera à partir de 2018.

Madame ABELARD estime que la commune abandonne une partie des écoles privées.

Monsieur GRIMAUD mentionne que la commune demande aux écoles privées d'effectuer les mêmes rythmes scolaires, c'est-à-dire 4.5 jours, que la quasi-majorité des écoles publiques et privées de la commune nouvelle.

Madame ABELARD pense que c'est au détriment du bien-être des enfants.

Monsieur GRIMAUD rappelle que la commune a prolongé de deux ans l'aide à ce centre de loisirs, afin que les parents aient le temps de s'organiser.

En réponse à Monsieur DROUIN, Madame THIERRY informe que l'aide de la commune nouvelle pour les mercredis et les petites vacances est de l'ordre de 1000 €.

Monsieur GRIMAUD précise que la commune ne cessera pas d'aider le centre de loisirs de Marans pour les petites vacances, seulement pour l'ouverture du mercredi matin.

Madame THIERRY déclare qu'elle apprend ce fait.

N°2017-209

Centre multi-accueil Récré A Lune – Règlement de fonctionnement

Madame l'Adjointe au Maire présente au Conseil Municipal le nouveau règlement de fonctionnement du centre multi-accueil.

Elle propose au Conseil d'approuver ce règlement de fonctionnement du centre multi-accueil Récré A Lune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

Pour :	156	
Contre :	1	- DENIS-POIZOT Françoise
Abstentions :	2	- DROUIN Emmanuel, AVERTY Arnaud
N'a pas participé au vote :	1	- GILLIER Michel

APPROUVE le nouveau règlement de fonctionnement du centre multi-accueil Récré A Lune,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Relais Assistantes Maternelles du centre Récré A Lune – Règlement de fonctionnement

Madame l'Adjointe au Maire présente au Conseil Municipal le nouveau règlement de fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles du Centre Récré à Lune.

Elle propose au Conseil d'approuver ce règlement de fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

Pour :	158	
Abstention :	1	- DROUIN Emmanuel
N'a pas participé au vote :	1	- GARNIER Marcel

APPROUVE le nouveau règlement de fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles du Centre Récré A Lune,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Achat d'un terrain au Département sur la commune déléguée de Châtelais

Monsieur l'Adjoint au Maire expose au conseil municipal que le conseil départemental de Maine-et-Loire possède un terrain situé sur la commune déléguée de Châtelais, destiné au stockage de matériaux de voirie, et qui s'avère aujourd'hui peu ou plus utilisé.

La commune déléguée de Châtelais a émis le souhait d'acquérir ce terrain depuis plus d'une année. Ce souhait est motivé par la mise en sécurité des abords du stade, pour faire de ce terrain un parking. Le manque de stationnement, lors des rencontres sportives du week-end, rend la circulation sur la route départementale très dangereuse.

Monsieur l'Adjoint au Maire propose d'acquérir cette parcelle de terrain, cadastrée C 563, d'une superficie de 2 938 m², classée sur la carte communale en zone UI (secteur constructible à vocation spécifique d'activités sportives et de loisirs), au conseil départemental de Maine-et-Loire, au prix de 15 000 €, soit environ 5 € / m²,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée C 563, d'une superficie de 2 938 m², classée sur la carte communale en zone UI (secteur constructible à vocation spécifique d'activités

sportives et de loisirs), au conseil départemental de Maine-et-Loire, au prix de 15 000 €, soit environ 5 € / m²,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique qui sera passé chez Maître JUTON-PILON, notaire à Segré (49500), ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

N°2017-212

Dénomination d'un lieu-dit « La Forcerie » au Hameau du Bourgneuf sur la commune déléguée de Châtellais

Monsieur l'Adjoint au Maire informe les conseillers municipaux avoir reçu une demande de Madame et Monsieur LAFORCE, propriétaires de la maison d'habitation et du terrain situés au hameau du Bourgneuf sur la commune déléguée de Châtellais, parcelles cadastrées section A n°156, 157 et 159.

Il explique que Madame LAFORCE propose une activité d'accueil comprenant quatre chambres d'hôtes et projette de développer son offre en la complétant avec une table d'hôte. Aussi, Madame et Monsieur LAFORCE demandent la possibilité de créer un lieu-dit « La Forcerie », afin de pouvoir localiser plus facilement leur structure au niveau touristique et économique, sachant que cette dénomination a déjà été communiquée dans leur publicité et sur leur site internet.

Par conséquent, Monsieur l'Adjoint au Maire propose au conseil municipal de créer un lieu-dit dénommé « La Forcerie » au Hameau du Bourgneuf sur la commune déléguée de Châtellais,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

Pour :	157	
Abstentions :	2	- FLORTE Ludovic, VERDIER Laurent
N'a pas participé au vote :	1	- MAINFROID Mary (pouvoir exercé par M. SEJOURNE Serge)

ACCEPTE la création d'un lieu-dit dénommé « La Forcerie » au Hameau du Bourgneuf sur la commune déléguée de Châtellais,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

N°2017-213

Sectorisation scolaire

Monsieur l'Adjoint au Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'organisation de la commune, compte tenu des écoles maternelles et élémentaires publiques existantes sur les communes déléguées, il convient d'organiser les inscriptions scolaires dans ces écoles sur le territoire.

Conformément au Code de l'Éducation et notamment à ses articles L 131-5, L 131-6 et L 212-7, les inscriptions ont lieu en Mairie et, lorsque cette commune compte plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune de ces écoles est déterminé par délibération du Conseil Municipal.

Sur cette base, Monsieur l'Adjoint au Maire propose de fixer une sectorisation scolaire par pôle selon la carte ci-jointe (voir document en annexe). La scolarisation serait organisée de la façon suivante :

- Pour les familles qui habitent une commune déléguée sur laquelle une école publique existe (hors Segré) : l'inscription est automatique dans la commune déléguée du domicile.
- Pour les familles qui habitent la commune déléguée de Segré : l'inscription est automatique dans l'école publique de Segré la plus proche du domicile.
- Pour les familles qui habitent une commune déléguée sur laquelle il n'y a pas d'école publique : l'inscription est automatique dans une école publique du pôle de sectorisation scolaire.

Les demandes d'inscription feront l'objet d'un examen par une commission d'admission par pôle. Les demandes de dérogation aux règles ci-dessus exposées seront examinées par cette commission. Une réponse écrite sera adressée au demandeur. En cas de refus de la dérogation, les motifs du refus seront exposés.

Les dérogations qui seront prises en compte seront uniquement les suivantes :

- Un frère ou une sœur déjà inscrit(e) pour la même année scolaire dans une école maternelle ou élémentaire publique
- Des raisons médicales

Monsieur l'Adjoint au Maire propose au Conseil Municipal de valider la sectorisation scolaire sur cette base à compter de la rentrée scolaire 2017/2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS en avoir délibéré,

VU le Code de l'Education et notamment ses articles L 131-5, L 131-6 et L 212-7,

CONSIDERANT la nécessité pour la commune d'organiser sur son territoire la sectorisation scolaire afin de maintenir les écoles maternelles et élémentaires publiques existantes sur l'ensemble des communes déléguées,

Pour :	145	
Contre :	4	- BEAUMONT Jean-Pierre, BESNIER Loïc, DENIS-POIZOT Françoise, DROUIN Emmanuel
Abstentions :	10	- DENOUS Bernard, SAVARIS Claude, BOUILLET-LE LIBOUX Jérémy, SAUVAGE Véronique, BRUAND Martine, MARTIN Bernadette, STEPHANE Géraldine, AVERTY Arnaud, BIOTEAU Stéphanie, BIZOT Maxence
N'a pas participé au vote :	1	- ROUILLERE Françoise (pouvoir exercé par Mme JAMES Marie-Agnès)

VALIDE la sectorisation scolaire par pôle selon la carte ci-jointe à compter de la rentrée scolaire 2017/2018,

DIT que la scolarisation des enfants sera organisée de la façon suivante :

- Pour les familles qui habitent une commune déléguée sur laquelle une école publique existe (hors Segré) : l'inscription est automatique dans la commune déléguée du domicile.
- Pour les familles qui habitent la commune déléguée de Segré : l'inscription est automatique dans l'école publique de Segré la plus proche du domicile.
- Pour les familles qui habitent une commune déléguée sur laquelle il n'y a pas d'école publique : l'inscription est automatique dans une école publique du pôle de sectorisation scolaire.

DIT que les demandes de dérogation qui seront prises en compte seront uniquement les suivantes :

- Un frère ou une sœur déjà inscrit(e) pour la même année scolaire dans une école maternelle ou élémentaire publique
- Des raisons médicales

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un Adjoint, à signer tout document se rapportant à cette affaire,

DIT que la présente délibération sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Monsieur OREILLARD cite les 3 pôles :

- **Le pôle Ouest composé de Le Bourg d'Iré, Châtelais, L'Hôtellerie-de-Flée, Noyant-la-Gravoyère et Nyoiseau. Ce pôle comprend 3 écoles publiques : l'école René Brossard à Noyant-La-Gravoyère, l'école Geneviève Verger à Nyoiseau et l'école Les Prés Verts à Châtelais**
- **Le pôle Centre composé de La-Chapelle-Sur-Oudon, Marans, Ste Gemmes d'Andigné et Segré. Ce pôle comprend 2 écoles publiques : le groupe scolaire les Pierres Bleues et l'école F Dolto/R Fontaine à Segré.**
- **Le pôle Est composé d'Aviré, La-Ferrière-de-Flée, Louvaines, Montguillon, St Martin-Du-Bois et St-Sauveur-de- Flée. Ce pôle comprend l'école publique de Louvaines, l'école grains de soleil à St Martin du Bois et l'école les 3 plumes à La Ferrière-de-Flée, Montguillon et St Sauveur de Flée.**

A la demande de Monsieur LARDEUX Dominique, une précision est apportée au paragraphe suivant de la délibération :

« Pour les familles qui habitent la commune déléguée de Segré : l'inscription est automatique dans l'école publique de Segré la plus proche du domicile. »

Monsieur GRIMAUD signale qu'il est bien mentionné que les inscriptions se font automatiquement en Mairie, et donc pour Segré, l'enfant sera inscrit dans l'école publique la plus proche de leur domicile.

Monsieur LARDEUX justifie sa remarque en précisant que l'école publique la plus proche de certains domiciles à Segré n'est pas située à Segré.

Monsieur GRIMAUD indique qu'antérieurement la commune de Segré, comme les autres communes d'ailleurs, prenait seulement en charge les frais de scolarité des enfants habitant

sur sa commune pour les écoles de Segré. Si les enfants fréquentaient une école en dehors de Segré, l'accord du Maire de la commune de résidence était nécessaire.

Monsieur GRIMAUD signale qu'il existe des dérogations obligatoires.

Monsieur BOULTOUREAU précise qu'il n'est pas indiqué que les parents souhaitant inscrire leurs enfants dans une école publique d'un pôle doivent le faire auprès de la mairie déléguée de résidence qui les dirige ensuite vers l'école publique la plus proche.

Monsieur GRIMAUD informe que ce point sera précisé dans le règlement.

Monsieur LARDEUX ajoute qu'il s'agit de la sectorisation qui déterminera l'école dans laquelle sera envoyé l'enfant.

Monsieur OREILLARD signale que la commission au sein de chaque pôle validera l'affectation définitive.

Monsieur DROUIN souligne qu'il y a de plus en plus d'habitants de la commune nouvelle qui travaillent loin de Segré-en-Anjou-Bleu, la scolarisation des enfants proche du domicile peut alors être plus compliquée que celle proche du travail. Il estime qu'en matière de dérogation, il faudrait prendre en compte les migrations pendulaires.

Monsieur GRIMAUD déclare que les affectations se feront au sein d'une commission qui examinera les éventuels cas particuliers. Il faut bien établir des règles sinon il n'y aura pas de possibilité d'établir des programmations sur la gestion des équipements.

Monsieur GALON fait part de son inquiétude sur l'éventuelle disparition des écoles des communes déléguées. Monsieur GRIMAUD estime qu'il y a toujours des risques que les écoles disparaissent, qu'il y ait regroupement de communes ou non. Effectivement, l'Education Nationale compte les enfants dans les écoles. Il pense que la meilleure façon de faire face est de se regrouper.

Monsieur OREILLARD ajoute que ce sera le rôle de chaque pôle que de veiller à l'équilibre entre les différentes écoles du pôle.

N°2017-214

Dispositif Argent de poche

Monsieur l' Adjoint au Maire, informe qu'un dispositif « Argent de poche » a été mis en place sur plusieurs communes déléguées depuis 2015. L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers sur le territoire de la commune, rémunérés en argent liquide.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie ;
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes ;
- Améliorer l'image et le comportement des jeunes dans la commune.

Sur le plan éducatif, le dispositif « Argent de poche » cumule un certain nombre d'objectifs qui participent à une évolution favorable des jeunes bénéficiaires et contribuent à favoriser les liens intergénérationnels :

- Il permet à des jeunes de disposer d'argent de poche ;

- Il confronte tous les participants à des règles simples et à des objectifs accessibles ;
- Il favorise une appropriation positive de l'espace public ;
- Il permet d'appréhender les notions d'intérêt et d'utilité collective ;
- Il favorise l'action des jeunes vis-à-vis des adultes ;
- Il concourt à une image positive des institutions ;
- Il soutient un dialogue avec les jeunes et une reconnaissance mutuelle ;
- Il sensibilise au monde du travail et au travail rendu par les personnes des services communaux ;
- Il participe à la lutte contre l'inactivité.

A titre d'exemple, voici des travaux qui pourraient être réalisés sur la commune dans le cadre du dispositif « Argent de poche » :

- Entretien des espaces verts ;
- Désherbage et nettoyage des espaces publics ;
- Entretien des locaux, etc... ;
- Rangement.

Les jeunes interviennent pendant les vacances scolaires sur un temps de travail de 3 h 30 comprenant une pause d'une demi-heure et à raison de 30 demi-journées maximum par an. La rémunération est fixée à 15 € par mission de 3 heures. L'encadrement des jeunes est assuré par le personnel du service concerné sur la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

Pour :	155	
Contre :	2	- VERGEREAU Danielle, HEULIN Danielle
N'ont pas participé au vote :	2	- GARNIER Marcel, GASNIER Virginie

APPROUVE la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire de la commune de SEGRE EN ANJOU BLEU à compter du 1^{er} avril 2017.

En réponse à Madame ABELARD qui demande des précisions sur l'organisation d'un tel dispositif sur Marans, qui ne bénéficie pas d'agent communal, Monsieur CHAUVIN indique que cela dépend de la mobilité des jeunes. En théorie, on reste plus sur le territoire de la commune.

Monsieur CHAUVIN précise que la délibération porte sur l'extension de ce dispositif dans les communes déléguées. Il ajoute que ce seront les élus qui décideront des missions à attribuer aux jeunes.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 MARS 2017

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal

N°	OBJET
2017-27	Objet : Contrat avec les résidences du Val d'Oudon de la commune déléguée de St Martin du Bois pour la fourniture des repas du mercredi midi pour l'accueil de loisirs du pôle est – Avenant n°3 Conditions : du 1 ^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 – Coût du repas : adultes : 4.95 € TTC – Enfants : 4.15 € TTC
2017-28	Objet : Concession de terrain dans le cimetière communal de Segré – M Gohier Georges
2017-29	Objet : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-ville de Segré Conditions : approbation du contrat de maîtrise d'œuvre à intervenir avec PRAGMA Ingénierie – Honoraires fixés à 3.78 % de la part de l'enveloppe financière affectée aux travaux, à savoir 1 850 000€ HT
2017-30	Objet : Commune déléguée de St Martin du Bois – Contrat avec Antargaz pour fourniture de gaz de pétrole liquéfié Conditions : Approbation de l'avenant – droits et obligations du contrat repris par la commune de Segré en Anjou Bleu – Avenant prend au 1 ^{er} février 2017 et son échéance est fixée au 9 juillet 2019
2017-31	Objet : Contrat de maintenance logiciel avec la société ICM Services Conditions : logiciel de la Police – Tarif annuel : 434.52 €HT
2017-32	Objet : restaurant scolaire de Montguillon – Création d'une régie de recettes Conditions : encaissement des produits des repas du restaurant scolaire – Fonds de caisse : 50 € - Montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 000 €
2017-33	Objet : Contrat d'abonnement avec Coriolis Télécom Conditions : pour téléphonie mobile
2017-34	Objet : Contrat de maintenance et d'assistance technique avec la société Aïga Conditions : pour l'année 2017 et renouvelable annuellement par tacite reconduction - prix pour l'année 2017 : 3 210,24 € TTC
2017-35	Objet : Parc des Expositions – Salon antiquités brocante – Convention de restauration avec le Relais 53
2017-36	Objet : Parc des Expositions – Protocole d'accord avec Tourisme et Loisirs Conditions : protocole permettant aux détenteurs de la carte loisirs 2017 de bénéficier de réductions sur l'entrée aux manifestations du Parc des Expositions
2017-37	Objet : Convention relative à la transmission des données de l'Etat Civil et/ou des avis électoraux par internet à l'INSEE Conditions : convention conclue pour une durée de 5 ans
2017-38	Objet : Restaurant scolaire de Châtelais – Création d'une régie de recettes Conditions : encaissement des produits des repas du restaurant scolaire – Fonds de caisse : 50 € - Montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 200 €
2017-39	Objet : Concession de terrain dans le cimetière communal Conditions : attribution de concession pour Monsieur JAMET Christian
2017-41	Objet : Commune déléguée de Marans – Contrat avec l'entreprise O VERT PAYSAGES pour l'entretien des espaces verts Conditions : Contrat du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 – Prix annuel : 9 445,90 € HT
2017-42	Objet : Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement avec le Département de Maine et Loire Conditions : Durée de 3 ans – Montant pour 2017 : 16 022,12 € TTC
2017-44	Objet : Mise à disposition de la salle du club de l'amitié située au Groupe Milon au profit de la Direction Départementale des Territoires Conditions : en vue de la passation de l'examen du code de la route – 2 matinées par mois – Participation financière de 50 € par demi-journée – conclue jusqu'en juin 2017

2017-45	<p>Objet : Mise à disposition d'une salle située au Groupe Milon au profit du service social CARSAT Pays de la Loire</p> <p>Conditions : participation financière de 15.71 € par demi-journée, pour l'année 2017</p>
2017-46	<p>Objet : Commune déléguée de Nyoiseau – Convention d'honoraires avec Even Structures pour diagnostic structures sur l'installation photovoltaïque Centrale 7</p> <p>Conditions : forfait des honoraires : 2 800 € HT, soit 3 360 € TTC</p>
2017-47	<p>Objet : Assurance Dommages aux biens et risques annexes – Avenant à la police référence avec Groupama (Commune déléguée de Le Bourg d'Iré)</p> <p>Conditions : prise en considération des modifications suivantes :</p> <p>Adjonction d'un bâtiment : Garderie située 3 place du four à pain, d'une surface de 160 m².</p> <p>Suppression d'un bâtiment : Local 23 rue Alfred de Falloux, d'une surface de 25m²</p> <p>Modifications de surface des bâtiments suivants : Garage/remise 10 résidence de la Couraye, d'une surface de 24m² (et non 55 m²) - Four à pain, d'une surface de 9m² (et non 16 m²)</p>
2017-48	<p>Objet : Assurance Dommages aux biens et risques annexes – Avenant à la police référence avec Groupama (Commune déléguée de Nyoiseau)</p> <p>Conditions : prise en considération des modifications suivantes :</p> <p>Adjonction d'un bâtiment : Locatif maison d'une surface de 54m² et de 2 garages de 19m²et 21m² situés 12 place de la Mairie – soit une surface totale de 94m².</p> <p>Suppression des bâtiments suivants : Locatif maison 2 rue des juifs d'une surface de 70m² - Garage II (C925) d'une surface de 18m²</p>
2017-49	<p>Objet : Assurance Dommages aux biens et risques annexes – Avenant à la police avec Groupama (ex Communauté de Communes du Canton de Segré)</p> <p>Conditions : prise en considération des modifications suivantes :</p> <p>Suppression du bâtiment n°6 « Usine relais n°4, située 13 rue Jean Monnet à Segré d'une surface de 4 395 m²</p>

En réponse à Madame DENIS-POIZOT qui pensait que la mutualisation aurait pu éviter de payer une entreprise privée pour l'entretien des espaces verts à Marans, Monsieur GRIMAUD explique que la mutualisation est à l'étude. Un travail autour de pôles est en cours pour les services techniques. Ce contrat est en fait la suite de la contractualisation passée.

Il explique qu'on ne change pas tout du jour au lendemain. Cela fera partie des réflexions à mener quand il sera prouvé que d'effectuer les travaux en régie directe coûte moins cher que de faire appel à ce type d'entreprises.

**Déclarations d'Intention d'Aliéner pour lesquelles la Commune de
SEGRE-EN-ANJOU BLEU
a décidé de ne pas exercer son droit de préemption**

Adresse du bien	Références cadastrales
zac de Court Pivert - lot n° 37 à SEGRE	331 C 1523
22 avenue d'Eventard Les Cytises à SEGRE	331 AK 477 - 482
5, rue du Pré de la Rivière à SEGRE	331 AN 67
Square des Voyelles et Clos de la Marelle à ST MARTIN DU BOIS	305 C 1025p
Square des Voyelles et Clos de la Marelle à ST MARTIN DU BOIS	305 C 1020p
28 rue Denis Papin à SEGRE	331 AE 135
le bourg à AVIRE	014 B 103
3 rue des 7 Champs à l'HOTELLERIE DE FLEE	158 B 1498

Monsieur GRIMAUD informe qu'il répondra dans la semaine à la question diverse posée par Monsieur DROUIN.

Monsieur GRIMAUD demande aux conseillers, avant de quitter la salle, de signer tous les comptes administratifs.

Il informe également que la séance du conseil municipal prévue le 23 mars 2017 est reportée au 6 avril, car il veut se donner le temps de travailler, d'ici là, l'harmonisation de la fiscalité.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23h15
La secrétaire de séance,
Monique GASNIER

